fira pas pour faire mourir quelqu'un.
31. Vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier qui est méchant *et* digne de mort; mais on le punira de mort.
32. Et vous ne prendrez point de rançon pour *le laisser* retirer dans la ville de son refuge, *ni* pour *le laisser* retourner habiter au pays, jusqu'à la mort du sacrificateur.
33. Et vous ne souillerez point le pays où vous *êtes*, car le sang souille le pays, et il ne se fera point d'expiation, pour le pays, du sang qui y aura été répandu, que par le sang de celui qui l'aura répandu.
34. Vous ne souillerez donc point le pays où vous allez demeurer, *et* au milieu duquel j'habiterai; car je *suis* l'Eternel qui habite au milieu des enfants d'Israël.

CHAPITRE XXXVI.

1. Alors les chefs des pères de la famille des descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des enfants de Joseph, s'approchèrent et parlèrent devant Moïse, et devant les principaux, *qui étaient* les chefs des pères des enfants d'Israël,
2. Et ils dirent: L'Eternel a commandé à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par sort; et mon seigneur a reçu le commandement de l'Eternel, de donner l'héritage de Tselophcad, notre frère, à ses filles.
3. Si elles sont mariées à quelqu'un des enfants des *autres* tribus d'Israël, leur héritage sera ôté de l'héritage de nos pères, et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront; ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est échu par le sort.
4. Même, quand le *temps* du jubilé viendra pour les enfants d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu dans laquelle elles *se* seront *mariées;* ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères.
5. Et Moïse fit aux enfants d'Israël le commandement *qu'il avait reçu* de la bouche de l'Eternel, et *leur* dit: Ce que la tribu des descendants de Joseph dit, est fort juste.
6. *C'est* ici ce que l'Eternel a commandé aux filles de Tselophcad, disant: Elles se marieront à qui elles voudront; toutefois, elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la tribu de leurs pères;
7. Ainsi l'héritage ne sera point transporté, parmi les enfants d'Israël, de tribu en tribu; car chacun des enfants d'Israël demeurera dans l'héritage de la tribu de ses pères;
8. Et toute fille qui sera héritière de quelque possession, d'entre les tribus des enfants d'Israël, sera mariée à quelqu'un de la famille de la tribu de son père, afin que chacun des enfants d'Israël hérite l'héritage de ses pères.
9. L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre; mais chacun *d'entre* les tribus des enfants d'Israël, se tiendra à son héritage.
10. Les filles de Tselophcad firent comme l'Eternel avait commandé à Moïse.
11. Car Malha, Tirtsa, Hogla, Milca et Noha, filles de Tselophcad, se marièrent aux enfants de leurs oncles.
12. *Ainsi* elles furent mariées *à ceux qui étaient* des familles des descendants de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père.
13. Ce *sont* là les commandements et les ordonnances que l'Eternel donna par Moïse aux enfants d'Israël, aux campagnes de Moab, près du Jourdain, *vers* Jérico.

LE DEUTÉRONOME.

CINQUIÈME LIVRE DE MOÏSE.

CHAPITRE I.

1. Ce *sont* ici les paroles que Moïse dit à tout Israël, en deçà du Jourdain, au désert, dans une campagne, vis-à-vis de la *mer* Rouge, *et* entre Paran et Tophel, et Laban, et Hatséroth, et Dizahab.
2. *Il y a* onze journées depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadès-Barné.
3. Or, en la quarantième année, au premier *jour* du onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Eternel lui avait commandé *de* leur *dire;*
4. Après qu'il eut défait Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, qui habitait à Hasçtaroth *et* Edréhi.
5. Moïse *donc* commença à expliquer

cette loi, en deçà du Jourdain, au pays de Moab, disant :

6. L'Eternel notre Dieu nous parla en Horeb, et *nous* dit : Vous avez assez demeuré sur cette montagne.

7. Tournez et partez, et allez vers la montagne des Amorrhéens, et dans tous les lieux circonvoisins, à la campagne, à la montagne, et dans la plaine, et vers le midi, et sur la côte de la mer, au pays des Cananéens, et au Liban, jusqu'au grand fleuve, *qui est* le fleuve d'Euphrate.

8. Regardez, j'ai mis devant vous le pays; entrez et possédez le pays que l'Eternel a juré de donner à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et à leur postérité après eux.

9. Et je vous parlai en ce temps-là, et je *vous* dis : Je ne puis suffire moi seul pour vous *tous*.

10. L'Eternel votre Dieu vous a multipliés, et voici, vous *êtes* aujourd'hui en grand nombre, comme les étoiles du ciel.

11. Que l'Eternel, le Dieu de vos pères, vous fasse croître encore mille fois autant, et qu'il vous bénisse, comme il vous *l'a* dit.

12. Comment porterais-je moi seul vos peines, vos charges et vos procès?

13. Prenez de vos tribus des gens sages, habiles et connus, et je vous les donnerai pour chefs.

14. Et vous me répondîtes et *me* dites : *Il est* bon de faire ce que tu as dit.

15. Alors je pris des chefs de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les établis chefs sur vous, gouverneurs sur milliers et sur centaines, cinquantaines et dizaines, et officiers dans vos tribus.

16. Et je fis *ce* commandement, en ce temps-là, à vos juges, disant : Ecoutez *les démêlés qui sont* entre vos frères, et jugez avec droiture entre l'homme et son frère, et l'étranger *qui est* avec lui;

17. Vous n'aurez point d'égard à l'apparence *de la personne* en jugement; vous écouterez le petit comme le grand; vous ne craindrez personne, car le jugement est de Dieu; et vous ferez venir devant moi la cause qui sera trop difficile pour vous, et je l'écouterai.

18. Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choses que vous auriez à faire.

19. Puis nous partîmes d'Horeb, et nous marchâmes par tout ce grand et affreux désert que vous avez vu, par le chemin de la montagne des Amorrhéens, ainsi que l'Eternel notre Dieu nous *l'avait* commandé, et nous vînmes jusqu'à Kadès-Barné.

20. Alors je vous dis : Vous êtes arrivés jusqu'à la montagne des Amorrhéens, que l'Eternel notre Dieu nous donne.

21. Regarde; l'Eternel ton Dieu met devant toi le pays; monte *et* possède-*le*, selon que l'Eternel, le Dieu de tes pères, te *l'a* dit; ne crains point, et ne t'effraie point.

22. Et vous vîntes tous vers moi, et vous *me* dites : Envoyons des hommes devant nous qui épient le pays et nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous monterons, et des villes où nous devons aller;

23. Et ce discours me plut; ainsi je pris douze hommes d'entre vous, un homme de *chaque* tribu.

24. Et ils se mirent en chemin, et étant montés sur la montagne, ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol, et épièrent *le pays*.

25. Et ayant pris dans leurs mains du fruit du pays, il nous l'apportèrent, et nous *en* donnèrent des nouvelles, et ils dirent : Le pays que l'Eternel notre Dieu nous donne, *est* bon.

26. Mais vous ne voulûtes point *y* monter, et vous fûtes rebelles au commandement de l'Eternel votre Dieu;

27. Et vous murmurâtes dans vos tentes, disant : Parce que l'Eternel nous haïssait, il nous a fait sortir du pays d'Egypte, afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens, pour nous exterminer.

28. Où monterions-nous? Nos frères nous ont fait fondre le cœur, en *nous* disant : Le peuple *est* plus grand que nous, et d'une taille *beaucoup* plus haute; les villes *sont* grandes et fortifiées *de murs qui vont* jusqu'au ciel, et même nous avons vu là des descendants des Hanakins.

29. Mais je vous dis : N'ayez point de peur, et ne les craignez point.

30. L'Eternel votre Dieu, qui marche devant vous, est celui qui combattra pour vous, comme il a fait pour vous, devant vos yeux, en Egypte,

31. Et dans le désert, où tu as vu que l'Eternel ton Dieu t'a porté, comme un homme porterait son fils, dans tout le chemin que vous avez fait, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.

32. Mais *tout* ce que je vous dis ne vous put porter à croire *encore* à l'Eternel votre Dieu,

33. Qui marchait devant vous par le chemin, pour vous chercher un lieu pour camper, dans *la colonne de* feu de nuit, afin de vous montrer le chemin par lequel vous deviez marcher, et de jour dans la nuée.

34. Alors l'Eternel entendit la voix de vos paroles, et se mit en grande colère, et jura, disant :

35. Si aucun des hommes de cette méchante génération voit ce bon pays que j'ai juré de donner à leurs pères,

36. Excepté Caleb, fils de Jephunné, c'est lui qui le verra, et je lui donnerai, et à ses enfants, le pays sur lequel il a marché, parce qu'il a persévéré à suivre l'Eternel.

37. L'Eternel s'est même mis en colère contre moi à cause de vous, disant : Tu n'y entreras pas toi-même non plus.

38. *Mais* Josué, fils de Nun, qui te sert,

y entrera; encourage-le, car c'est lui
qui mettra les enfants d'Israël en pos-
session de ce *pays;*
39. Et vos petits enfants, desquels vous
avez dit qu'ils seront en proie; et vos
enfants, qui aujourd'hui ne savent *ce*
que c'est que le bien ou le mal, seront
ceux qui y entreront, et je leur donne-
rai ce *pays*, et ils le posséderont.
40. Mais vous, retournez en arrière, et
allez au désert par le chemin de la mer
Rouge.
41. Alors vous répondîtes, et vous me
dîtes : Nous avons péché contre l'Eternel,
nous monterons et nous combattrons
comme l'Eternel notre Dieu nous a com-
mandé. Et ayant pris chacun vos armes,
vous entreprîtes de monter sur la mon-
tagne.
42. Et l'Eternel me dit: Dis-leur : Ne
montez point, et ne combattez point, car
je ne suis point au milieu de vous; de
peur que vous ne soyez battus devant
vos ennemis.
43. Je vous *le* rapportai, et vous ne
m'écoutâtes point; mais vous vous re-
bellâtes contre le commandement de
l'Eternel, et pleins d'orgueil, vous mon-
tâtes sur la montagne.
44. Alors l'Amorrhéen, qui demeurait
sur cette montagne-là, sortit contre vous,
et vous poursuivit comme font les abeil-
les, et vous battit depuis Séhir jusqu'à
Horma.
45. Et étant de retour, vous pleurâtes
devant l'Eternel; mais l'Eternel n'écou-
ta point votre voix, et il ne vous prêta
point l'oreille.
46. Ainsi vous demeurâtes à Kadès bien
des jours, tout autant de jours que vous
y aviez demeuré.

CHAPITRE II.

1. Alors nous revînmes en arrière, et
nous allâmes au désert par le chemin
de la mer Rouge, comme l'Eternel m'a-
vait dit; et nous tournâmes longtemps
près de la montagne de Séhir.
2. Et l'Eternel me parla, disant :
3. Vous avez assez fait le tour de cette
montagne; tournez-vous vers le sep-
tentrion;
4. Et fais *ce* commandement au peuple,
disant : Vous allez passer à la frontière
de vos frères, les enfants d'Esaü, qui de-
meurent à Séhir, et ils auront peur de
vous; mais soyez bien sur vos gardes;
5. N'ayez point de démêlé avec eux; car
je ne vous donnerai pas un *seul* pied de
terre de leur pays, parce que j'ai donné à
Esaü en héritage la montagne de Séhir.
6. Vous achèterez d'eux les vivres pour
de l'argent, et vous *en* mangerez; vous
achèterez aussi d'eux l'eau pour de l'ar-
gent, et vous *en* boirez.
7. Car l'Eternel ton Dieu t'a béni dans
toutes les œuvres de tes mains; il a
connu le chemin que tu as tenu par ce
grand désert, *et* l'Eternel ton Dieu *a été*
avec toi pendant ces quarante ans, *et*
rien ne t'a manqué.
8. Nous nous détournâmes donc de nos
frères, les descendants d'Esaü, qui de-
meuraient à Séhir, depuis le chemin de
la campagne, depuis Elath, et depuis
Hetsjon-guéber; et *de là* nous nous dé-
tournâmes et nous passâmes par le che-
min du désert de Moab.
9. Alors l'Eternel me dit : Ne traitez
point les Moabites en ennemis, et n'en-
trez point en guerre avec eux; car je
ne te donnerai rien de leur pays en hé-
ritage, parce que j'ai donné Har en hé-
ritage aux enfants de Lot.
10. (Les Emins y habitaient auparavant,
qui étaient un peuple grand, et en grand
nombre, et d'une haute taille, comme
les Hanakins;
11. Et, en effet, ils ont été réputés pour
des géants, comme les Hanakins; mais
les Moabites les appelaient Emins.
12. Les Horiens demeuraient aussi au-
paravant à Séhir; mais les descendants
d'Esaü les *en* dépossédèrent, et les dé-
truisirent de devant eux; et ils *y* habi-
tèrent à leur place, comme Israël a fait
au pays de son héritage, que l'Eternel
lui a donné.)
13. *Mais* maintenant levez-vous et pas-
sez le torrent de Zéred. Et nous passâ-
mes le torrent de Zéred.
14. Or, le temps que nous avons mar-
ché, depuis Kadès-Barné jusqu'au pas-
sage du torrent de Zéred, *fut* de trente-
huit ans, jusqu'à ce que toute cette géné-
ration-là, *savoir*, les gens de guerre
eût été consumée du milieu du camp,
comme l'Eternel *le* leur avait juré.
15. Aussi la main de l'Eternel a été sur
eux, pour les détruire du milieu du
camp, jusqu'à ce qu'il les eût consumés.
16. Et il est arrivé que tous les hommes
de guerre, d'entre le peuple, ont été
consumés et sont morts.
17. Et l'Eternel me parla disant :
18. Tu vas passer aujourd'hui les fron-
tières de Moab, *savoir*, Har;
19. Et tu approcheras de la frontière des
enfants de Hammon; tu ne les traiteras
point en ennemis, et tu n'auras point de
démêlé avec eux; car je ne te donnerai
rien du pays des descendants de Ham-
mon en héritage, parce que je l'ai donné
en héritage aux descendants de Lot.
20. (Ce *pays* aussi a été réputé le pays
des géants; *car* les géants y habitaient
auparavant, et les Hammonites les ap-
pelaient Zamzummins;
21. *C'était* un peuple grand et nom-
breux, et de haute taille, comme les Ha-
nakins; mais l'Eternel les détruisit de-
vant eux; et *ainsi* ils les dépossédèrent,
et *y* habitèrent à leur place.
22. C'est ainsi qu'il avait fait aux des-
cendants d'Esaü, qui demeuraient à Sé-
hir, quand il détruisit les Horiens devant
eux; et *c'est ainsi qu*'ils les dépossédè-

rent, et *qu'*ils *y* habitèrent à leur place, jusqu'à ce jour.
23. Les Haviens de même qui demeuraient à Hatsérim jusqu'à Gaza, furent détruits par les Caphthorins, qui, étant sortis de Caphthor, vinrent habiter en leur place.)
24. *L'Eternel dit aussi :* Levez-vous, partez et passez le torrent d'Arnon. Regarde, j'ai livré entre tes mains, Sihon, roi de Hesçbon, Amorrhéen, avec son pays; commence à *en* prendre possession, et entre en guerre avec lui.
25. Aujourd'hui je commencerai à jeter la frayeur et la peur de ton nom sur les peuples *qui sont* sous les cieux; car ayant ouï parler de toi, ils trembleront, et ils seront en angoisse à cause de ta présence.
26. Alors j'envoyai, du désert de Kédémoth, des députés à Sihon, roi de Hesçbon, *avec* des paroles de paix, disant :
27. *Permets* que je passe par ton pays, *et* j'irai par le grand chemin, sans me détourner ni à droite ni à gauche;
28. Tu me feras distribuer des vivres, pour de l'argent, afin que je mange; tu me donneras de l'eau, pour de l'argent, afin que je boive; *permets* seulement que j'*y* passe :
29. Comme me *l'*ont permis les enfants d'Esaü, qui demeurent à Séhir, et les Moabites, qui demeurent à Har; jusqu'à ce que je passe le Jourdain *pour entrer* au pays que l'Eternel notre Dieu nous donne.
30. Mais Sihon, roi de Hesçbon, ne voulut point nous laisser passer par *son pays;* car l'Eternel ton Dieu avait endurci son esprit et roidi son cœur, afin de le livrer entre tes mains comme *tu le vois* aujourd'hui.
31. Et l'Eternel me dit : Regarde, j'ai commencé de te livrer Sihon avec son pays; commence à posséder son pays, pour le tenir en héritage.
32. Sihon donc sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahats.
33. Mais l'Eternel notre Dieu nous le livra, et nous le battîmes, lui, ses enfants et tout son peuple.
34. Et en ce temps-là, nous prîmes toutes ses villes, et nous détruisîmes, à la façon de l'interdit, toutes les villes où étaient les hommes, les femmes et les enfants, *et* n'*y* laissâmes rien de reste.
35. Nous pillâmes seulement les bêtes pour nous et *nous eûmes* le butin des villes que nous avions prises.
36. Depuis Haroher, qui *est* sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui *est* dans le torrent, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous; l'Eternel notre Dieu nous les livra toutes;
37. Excepté le pays des enfants de Hammon, *dont* tu ne t'es point approché, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun *lieu* où l'Eternel notre Dieu nous avait défendu *d'aller*.

CHAPITRE III.

1. Alors nous nous tournâmes, et nous montâmes par le chemin de Basçan; et Hog, roi de Basçan, sortit contre nous avec tout son peuple, pour combattre à Edréhi.
2. Et l'Eternel me dit : Ne le crains point; car je l'ai livré entre tes mains lui et tout son peuple, et son pays; et tu lui feras comme tu as fait à Sihon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hesçbon.
3. L'Eternel notre Dieu livra aussi entre nos mains Hog, roi de Basçan, et tout son peuple; et nous le battîmes, tellement que nous ne lui laissâmes aucune personne de reste.
4. Dans ce même temps, nous prîmes aussi toutes ses villes, *et* il n'y eut point de ville que nous ne lui prissions, *savoir*, soixante villes, dans tout le pays d'Argob, du royaume de Hog en Basçan.
5. Toutes ces villes-là *étaient* fortifiées de hautes murailles, de portes et de barres; *et* outre cela, il y avait des villes en fort grand nombre qui n'avaient point de murailles.
6. Et nous les exterminâmes, à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à Sihon, roi de Hesçbon, détruisant, à la façon de l'interdit, dans toutes les villes, les hommes, les femmes et les petits enfants.
7. Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes, et *nous eûmes* le butin des villes.
8. Nous prîmes donc, en ce temps-là, le pays des deux rois des Amorrhéens, qui *étaient* en deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon;
9. (*Or*, les Sidoniens appellent Hermon, Scirjon; mais les Amorrhéens le nomment Scénir.)
10. Toutes les villes du plat pays, et tout Galaad, et tout Basçan, jusqu'à Salca et Edréhi, les villes du royaume de Hog en Basçan.
11. Car Hog, roi de Basçan, était demeuré seul de reste des géants. Voilà, ne voit-on pas son lit, *qui est* un lit de fer, dans Rabba, *ville* des enfants de Hammon? Sa longueur *est* de neuf coudées, et sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.
12. En ce temps-là donc nous possédâmes ce pays-là; *et* je donnai aux Rubénites et aux Gadites *ce qui est* depuis Haroher, qui *est* sur le torrent d'Arnon, et la moitié de la montagne de Galaad avec ses villes.
13. Et je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le reste de Galaad, et tout Basçan, *qui était* le royaume de Hog. Toute la contrée d'Argob, par tout *le pays de* Basçan, était appelée le pays des géants.
14. Jaïr, fils de Manassé, prit toute la

contrée d'Argob, jusqu'à la frontière des
Guesçuriens et des Mahacathiens, et
donna son nom au *pays de* Basçan, *en*
l'appelant les bourgs de Jaïr, *nom qu'ils*
ont eu jusqu'à ce jour.
15. Je donnai aussi Galaad à Makir.
16. Mais je donnai aux Rubénites et aux
Gadites, depuis Galaad jusqu'au torrent
d'Arnon, le milieu du torrent, et *ses* con-
fins, même jusqu'au torrent de Jabbok
qui est la frontière des enfants de Ham-
mon,
17. Et la campagne, et le Jourdain, et
ses confins, depuis Kinnéreth jusqu'à la
mer de la campagne, *savoir*, la mer sa-
lée, au-dessous d'Asçdoth de Pisga, vers
l'orient.
18. Or, en ce temps-là, je vous fis *ce*
commandement, et je *vous* dis : L'Eter-
nel votre Dieu vous donne ce pays pour
le posséder; vous tous *qui êtes* vaillants,
passez tous en armes devant les enfants
d'Israël, *qui sont* vos frères.
19. Que seulement vos femmes, vos pe-
tits enfants et votre bétail, (*car* je sais
que vous en avez beaucoup,) demeurent
dans les villes que je vous ai données.
20. Jusqu'à ce que l'Eternel ait mis vos
frères en repos comme vous, et qu'eux
aussi possèdent le pays que l'Eternel
votre Dieu leur va donner au delà du
Jourdain; et vous reviendrez chacun
dans la possession que je vous ai donnée.
21. En ce temps-là aussi je donnai *cet*
ordre à Josué, disant : Tes yeux ont vu
tout ce que l'Eternel votre Dieu a fait à
ces deux rois; l'Eternel en fera de même
à tous les royaumes vers lesquels tu vas
passer.
22. Ne les craignez point; car l'Eternel
votre Dieu est celui qui combat pour
vous.
23. En ce même temps aussi je deman-
dai grâce à l'Eternel, disant :
24. Seigneur Eternel, tu as commencé
de montrer à ton serviteur ta grandeur
et ta main forte; car qui *est* le Dieu fort,
dans le ciel et sur la terre, qui puisse
faire les œuvres que tu fais, et *dont la*
force puisse être comparée à ta force?
25. Que je passe, je te prie, et que je
voie ce bon pays qui *est* au delà du
Jourdain, *et* cette bonne montagne, et
le Liban.
26. Mais l'Eternel était fort indigné
contre moi à cause de vous; et il ne
m'exauça point, mais il me dit : C'est
assez, ne me parle plus de cette affaire.
27. Monte au sommet de *la montagne*
de Pisga, et élève tes yeux vers l'occi-
dent et vers le septentrion, le midi et
l'orient, et regarde de tes yeux; car tu
ne passeras point ce Jourdain.
28. Mais donne à Josué sa charge, et le
fortifie et l'encourage; car c'est lui qui
passera devant ce peuple, et qui le met-
tra en possession du pays que tu verras.
29. Ainsi nous demeurâmes en cette
vallée, vis-à-vis de Beth-Péhor.

CHAPITRE IV.

1. Et maintenant, Israël, écoute ces sta-
tuts et ces ordonnances que je t'enseigne
pour *les* faire, afin que vous viviez et
que vous entriez au pays que l'Eternel,
le Dieu de vos pères vous donne, et que
vous le possédiez.
2. Vous n'ajouterez *rien* à la parole que
je vous annonce, et vous n'en diminue-
rez *rien*; afin que vous observiez les
commandements de l'Eternel votre Dieu,
que je vous prescris.
3. Vos yeux ont vu ce que l'Eternel a
fait à l'occasion de Bahal-Péhor; car
l'Eternel ton Dieu a détruit, du milieu
de toi, tout homme qui était allé après
Bahal-Péhor.
4. Mais pour vous, qui vous êtes atta-
chés à l'Eternel votre Dieu, vous *êtes*
tous vivants aujourd'hui.
5. Regardez, je vous ai enseigné les sta-
tuts et les ordonnances, comme l'Eternel
mon Dieu me *l'a* commandé, afin que
vous les fassiez ainsi, au milieu du pays
où vous allez entrer pour le posséder.
6. Vous *les* garderez donc et vous *les*
ferez, car ce *sera* là votre sagesse et
votre intelligence devant *tous* les peu-
ples, qui, entendant ces statuts, diront :
Cette grande nation *est* le seul peuple
sage et intelligent.
7. Car quelle *est* la nation *si* grande,
qui ait *ses* dieux près de soi, comme
nous avons l'Eternel notre Dieu, toutes
les fois que nous l'invoquons?
8. Et quelle *est* la nation *si* grande, qui
ait des statuts et des lois justes, comme
est toute la loi que je mets aujourd'hui
devant vous?
9. Prends garde seulement à toi; et
garde avec soin ton âme, afin que tu
n'oublies point les choses que tes yeux
ont vues, et afin qu'elles ne sortent de
ton cœur aucun jour de ta vie, mais que
tu les enseignes à tes enfants, et aux
enfants de tes enfants.
10. *N'oublie point ce qui arriva* au
jour que tu te présentas devant l'Eter-
nel ton Dieu en Horeb, après que l'Eter-
nel m'eut dit : Assemble-moi le peuple,
afin que je leur fasse entendre mes
paroles, qu'ils apprendront, pour me
craindre tout le temps qu'ils vivront sur
la terre, et pour *les* enseigner à leurs
enfants.
11. Et *au jour que* vous vous appro-
châtes, et *que* vous vous tîntes sous la
montagne, (or, la montagne était tout
en feu, *et la flamme montait* jusqu'au
milieu du ciel, *et il y avait* des ténèbres,
une nuée, et une obscurité,)
12. Et *que* l'Eternel vous parla du mi-
lieu du feu, vous entendîtes bien une
voix qui parlait, mais vous ne vîtes au-
cune ressemblance, *et vous n'entendîtes*
que la voix.
13. Et il vous fit entendre son alliance,
qu'il vous commanda d'observer; *savoir*,

les dix paroles, lesquelles il écrivit sur deux tables de pierre.

14. L'Eternel me commanda aussi, en ce temps-là, de vous enseigner *ses* statuts et *ses* ordonnances, afin que vous les fassiez au pays où vous allez passer pour le posséder.

15. Vous prendrez donc bien garde à vos âmes, car vous ne vîtes aucune ressemblance au jour *que* l'Eternel *votre Dieu* vous parla en Horeb du milieu du feu;

16. De peur que vous ne vous corrompiez, et que vous ne vous fassiez *quelque* image taillée, *ou quelque* ressemblance qui *vous* représente quelque chose, *ou quelque* figure de mâle ou de femelle.

17. *Ou* la figure d'aucune bête qui *soit* sur la terre, *ou* la figure d'aucun oiseau qui ait des ailes *et* qui vole par les cieux.

18. *Ou* la figure d'aucun *reptile* qui rampe sur la terre *ou* la figure d'aucun poisson qui *soit* dans les eaux au-dessous de la terre;

19. De peur aussi qu'élevant tes yeux vers les cieux et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux et que tu ne serves ces choses que l'Eternel ton Dieu a données en partage à tous les peuples *qui sont* sous tous les cieux.

20. Car pour vous, l'Eternel *vous* a pris, et vous a tirés hors d'Egypte, de ce fourneau de fer, afin de lui être un peuple *dont il fit* son héritage, comme *vous le voyez* aujourd'hui.

21. Or, l'Eternel a été indigné contre moi à cause de vos murmures, et il a juré que je ne passerais point le Jourdain, et que je n'entrerais point dans ce bon pays que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage.

22. Et je vais mourir dans ce pays, sans que je passe le Jourdain; mais vous *l'*allez passer, et vous posséderez ce bon pays.

23. Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Eternel votre Dieu, qu'il a traitée avec vous, et de faire quelque image taillée, *ou* quelque ressemblance d'aucune chose que l'Eternel votre Dieu vous ait défendue;

24. Car l'Eternel ton Dieu est un feu consumant, *c'est* le Dieu fort *qui est* jaloux.

25. Quand tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants, et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si *alors* vous vous corrompez, et que vous fassiez quelque image taillée *ou* quelque ressemblance, et *si* vous faites ce qui déplaît à l'Eternel votre Dieu, afin de l'irriter,

26. J'appelle aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder, après avoir passé le Jourdain, *et* vous n'y prolongerez point *vos* jours, mais vous serez entièrement détruits;

27. Et L'Eternel vous dispersera entre les peuples, et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations, parmi lesquelles l'Eternel vous fera emmener;

28. Et vous servirez là des dieux *qui sont* des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne mangent point et qui ne sentent point.

29. Et *cependant, si* de là tu cherches l'Eternel ton Dieu, tu *le* trouveras, parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme.

30. *Et* quand tu seras dans l'affliction, et que toutes ces choses te seront arrivées, alors, dans les derniers temps, tu retourneras à l'Eternel ton Dieu, et tu obéiras à sa voix.

31. Parce que l'Eternel ton Dieu *est* le Dieu fort *et* miséricordieux, il ne t'abandonnera point, et il ne te détruira point, et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.

32. Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi, depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre, et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, si *jamais* rien de si grand a été fait, et si on a *jamais* rien ouï de semblable;

33. *Savoir*, qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu, parlant du milieu du feu, comme tu *l'*as entendue, et qu'il soit demeuré en vie;

34. Ou, que Dieu ait essayé de venir prendre pour lui une nation du milieu d'une *autre* nation, par des épreuves, des prodiges et des miracles, par des batailles, à main forte et avec un bras étendu, et par des choses grandes *et* terribles, comme tout ce que l'Eternel votre Dieu a fait pour vous en Egypte, sous vos *propres* yeux.

35. Tu *en* as été spectateur, afin que tu connusses que l'Eternel est celui qui est Dieu, *et qu'*il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il t'a fait entendre sa voix des cieux pour t'instruire, et il t'a montré son grand feu sur la terre, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu.

37. Et parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux, et il t'a retiré d'Egypte par sa présence, par sa grande puissance;

38. Pour chasser de devant toi des nations plus grandes et plus fortes que toi, pour t'introduire en leur pays, *et* te le donner en héritage, comme *tu le vois* aujourd'hui.

39. C'est pourquoi, sache aujourd'hui, et grave dans ton cœur, que l'Eternel est celui qui est Dieu là-haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre, *et qu'*il n'y en point d'autre *que lui*.

40. Garde donc ses statuts et ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, et afin que tu prolonges *tes* jours sur la terre que le Sei-

gneur ton Dieu te donne pour toujours.
41. Alors Moïse sépara trois villes en
deçà du Jourdain, vers le soleil levant,
42. Afin que le meurtrier, qui aurait
tué son prochain par mégarde et sans
l'avoir haï auparavant, s'y retirât, et
que, fuyant en l'une de ces villes-là, il
pût sauver sa vie.
43. *Ces villes furent* : Betser au désert,
dans la contrée du plat pays, *pour la
portion* des Rubénites; Ramoth, en Ga-
laad, *pour la portion* des Gadites; et
Golan, en Basçan, *pour celle* de ceux de
Manassé.
44. Or, c'*est* ici la loi que Moïse proposa
aux enfants d'Israël.
45. Ce *sont* ici les préceptes, les statuts
et les ordonnances que Moïse exposa
aux enfants d'Israël, après qu'ils furent
sortis hors d'Egypte.
46. En deçà du Jourdain, dans la vallée
qui est vis-à-vis de Beth-Péhor, au pays
de Sihon, roi des Amorrhéens, qui de-
meurait à Hesçbon, *et* que Moïse et les
enfants d'Israël battirent, après être
sortis d'Egypte;
47. Et ils possédèrent son pays, avec le
pays de Hog, roi de Basçan, deux rois
des Amorrhéens, qui *étaient* en deçà du
Jourdain, vers le soleil levant;
48. Depuis Harober qui *est* sur le bord
du torrent d'Arnon, jusqu'à la monta-
gne de Sion, qui *est* Hermon;
49. Et toute la campagne en deçà du
Jourdain, vers l'orient, jusqu'à la mer
de la campagne, sous Asçdoth de Pisga.

CHAPITRE V.

1. Moïse donc appela tout Israël, et leur
dit : Ecoute, Israël, les statuts et les or-
donnances que je prononce aujourd'hui,
et que vous entendez, afin que vous les
appreniez, et que vous *les* gardiez pour
les faire.
2. L'Eternel notre Dieu traita alliance
avec nous en Horeb.
3. Dieu n'a point traité cette alliance
avec nos pères; mais *il l'a traitée* avec
nous qui sommes ici aujourd'hui, tous
vivants.
4. L'Eternel vous parla face à face sur
la montagne, du milieu du feu.
5. Je me tenais en ce temps-là entre l'E-
ternel et vous, pour vous rapporter la
parole de l'Eternel, parce que vous ap-
préhendiez ce feu; et vous ne montâtes
point sur la montagne, et *le Seigneur* dit:
6. Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai
tiré du pays d'Egypte, de la maison de
servitude.
7. Tu n'auras point d'autres dieux de-
vant ma face.
8. Tu ne te feras point d'image taillée, *ni*
aucune ressemblance *des choses* qui *sont*
là haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre,
ni dans les eaux *qui sont* sous la terre.
9. Tu ne te prosterneras point devant
elles, et tu ne les serviras point: car
je *suis* l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort
et jaloux, qui punis l'iniquité des pè-
res sur les enfants, jusqu'à la troisième
et quatrième *génération* de ceux qui me
haïssent,
10. Et qui fais miséricorde en mille *ge-
nerations* à ceux qui m'aiment et à ceux
qui gardent mes commandements.
11. Tu ne prendras point le nom de
l'Eternel ton Dieu en vain; car l'Eternel
ne tiendra point pour innocent celui
qui aura pris son nom en vain.
12. Garde le jour du repos pour le sanc-
tifier, selon que l'Eternel ton Dieu te
l'a commandé :
13. Tu travailleras six jours, et tu feras
toute ton œuvre;
14. Mais le septième jour *est* le repos
de l'Eternel ton Dieu; tu ne feras au-
cune œuvre *en ce jour-là*, ni toi, ni ton
fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta ser-
vante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune
de tes bêtes, ni ton étranger qui *est*
dans tes portes, afin que ton serviteur
et ta servante se reposent comme toi,
15. Et que tu te souviennes que tu as
été esclave au pays d'Egypte, et que l'E-
ternel ton Dieu t'en a tiré à main forte
et à bras étendu; c'est pourquoi l'Eter-
nel ton Dieu t'a commandé de garder le
jour du repos.
16. Honore ton père et ta mère, comme
l'Eternel ton Dieu te l'a commandé, afin
que tes jours soient prolongés, et que
tu sois heureux sur la terre que l'Eternel
ton Dieu te donne.
17. Tu ne tueras point.
18. Tu ne commettras point adultère.
19. Tu ne déroberas point.
20. Tu ne diras point de faux témoi-
gnage contre ton prochain.
21. Tu ne convoiteras point la femme de
ton prochain, et tu ne souhaiteras point
la maison de ton prochain, *ni* son
champ, ni son serviteur, ni sa servante,
ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose
qui *soit* à ton prochain.
22. L'Eternel prononça ces paroles à
toute votre assemblée, sur la monta-
gne, du milieu du feu, de la nuée et de
l'obscurité, *avec* une voix forte, et il
n'*y* ajouta rien; puis il les écrivit sur
deux tables de pierre qu'il me donna.
23. Or, il arriva qu'aussitôt que vous
eûtes entendu cette voix du milieu de
l'obscurité, parce que la montagne était
toute en feu, vous vous approchâtes de
moi, *savoir*, tous les chefs de vos tribus
et vos anciens;
24. Et vous dites : Voici, l'Eternel notre
Dieu nous a fait voir sa gloire et sa gran-
deur, et nous avons entendu sa voix du
milieu du feu; aujourd'hui nous avons
vu que Dieu a parlé avec l'homme, et
que *l'homme est demeuré* vivant.
25. Et maintenant, pourquoi mourrions-
nous? Car ce grand feu-là nous consu-
mera. Si nous entendons encore la voix
de l'Eternel notre Dieu, nous mourrons.
26. Car qui *est* l'homme, quel qu'il soit,

qui ait entendu, comme nous, la voix
du Dieu vivant, parlant du milieu du
feu, et qui soit demeuré en vie?
27. Toi *donc* approche, et écoute tout
ce que l'Eternel notre Dieu dira, puis
tu nous rapporteras tout ce que l'Eter-
nel notre Dieu t'aura dit, et *l'*ayant en-
tendu, nous *le* ferons.
28. Et l'Eternel entendit vos paroles
pendant que vous me parliez; et l'Eter-
nel me dit: J'ai entendu les discours
que ce peuple t'a tenus; ils ont bien
dit tout ce qu'ils ont dit.
29. Oh! s'ils avaient toujours ce même
cœur pour me craindre et pour garder
tous mes commandements, afin qu'ils
fussent heureux, eux et leurs enfants à
jamais!
30. Va, dis-leur: Retournez dans vos
tentes;
31. Mais toi, demeure ici avec moi, et
je te dirai tous les commandements, les
statuts et les ordonnances que tu leur en-
seigneras, afin qu'ils *les* fassent, dans le
pays que je leur donne pour le posséder.
32. Vous prendrez donc garde de *les*
faire, comme l'Eternel votre Dieu vous
*l'*a commandé; vous ne vous *en* dé-
tournerez ni à droite ni à gauche.
33. Vous marcherez dans toutes les
voies que l'Eternel votre Dieu vous a
prescrites, afin que vous viviez et que
vous soyez heureux, et que vous pro-
longiez *vos* jours dans le pays que vous
posséderez.

CHAPITRE VI.

1. Ce *sont* donc ici les commande-
ments, les statuts et les ordonnances
que l'Eternel votre Dieu *m'*a commandé
de vous enseigner, afin que vous *les*
fassiez, dans le pays où vous allez pas-
ser pour les posséder.
2. Afin que tu craignes l'Eternel ton
Dieu, en gardant tous les jours de ta
vie, toi, ton fils, et le fils de ton fils,
tous *ces* statuts et *ces* commandements
que je te prescris, et que tes jours
soient prolongés.
3. Tu *les* écouteras donc, ô Israël! et
tu prendras garde à *les* faire, afin que
tu sois heureux, et que vous multipliiez
beaucoup *au* pays où coulent le lait et
le miel, selon que l'Eternel, le Dieu de
tes pères, *l'*a dit.
4. Ecoute, Israël; l'Eternel notre Dieu
est le seul Eternel.
5. Tu aimeras donc l'Eternel ton Dieu
de tout ton cœur, de toute ton âme et
de toutes tes forces;
6. Et ces commandements que je te pres-
cris aujourd'hui, seront dans ton cœur;
7. Tu les inculqueras à tes enfants, et
tu en parleras quand tu te tiendras
dans ta maison, quand tu te mettras
en chemin, quand tu te coucheras, et
quand tu te lèveras;
8. Et tu les lieras comme un signe sur
tes mains, et ils seront comme des
fronteaux entre tes yeux;
9. Tu les écriras aussi sur les poteaux
de ta maison, et sur tes portes.
10. Et il arrivera, que quand l'Eternel
ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays
qu'il a juré à tes pères, Abraham, Isaac
et Jacob, de te donner, *et dans* les
grandes et bonnes villes que tu n'as
point bâties;
11. Dans les maisons pleines de tous
biens, que tu n'as point remplies; *vers*
les puits creusés que tu n'as point creu-
sés; *dans* les vignes et les oliviers, que
tu n'as point plantés; tu mangeras et
tu seras rassasié;
12. *Mais* prends garde à toi que tu
n'oublies l'Eternel, qui t'a tiré du pays
d'Egypte, de la maison de servitude.
13. Tu craindras l'Eternel ton Dieu, et
tu le serviras, et tu jureras par son nom.
14. Vous n'irez point après les autres
dieux, d'entre les dieux des peuples qui
seront autour de vous;
15. Car le Dieu fort *et* jaloux, *qui est*
l'Eternel ton Dieu, *est* au milieu de toi;
de peur que la colère de l'Eternel ton
Dieu ne s'embrase contre toi, et qu'il
ne t'extermine de dessus la terre.
16. Vous ne tenterez point l'Eternel votre
Dieu, comme vous *le* tentâtes à Massa.
17. Vous garderez soigneusement les
commandements de l'Eternel votre
Dieu, ses lois et ses statuts qu'il vous a
prescrits.
18. Tu feras donc ce qui est droit et
bon aux yeux de l'Eternel, afin que tu
sois heureux, et que tu entres dans le
bon pays, au sujet duquel l'Eternel a
juré à tes pères, et que tu le possèdes,
19. En chassant tous tes ennemis de-
vant toi, comme l'Eternel *en* a parlé.
20. Quand ton enfant t'interrogera à
l'avenir, disant: Que *veulent dire* ces
témoignages, et ces statuts et ces or-
donnances que l'Eternel notre Dieu nous
a prescrits?
21. Alors tu diras à ton enfant: Nous
avons été esclaves de Pharaon en
Egypte, et l'Eternel nous a tirés d'E-
gypte à main forte;
22. Et l'Eternel a fait sous nos yeux des
signes et des miracles, *qui étaient*
grands, et *qui ont causé de grands*
maux en Egypte, sur Pharaon et sur
toute sa maison;
23. Et il nous a fait sortir de là, afin
de nous faire entrer au pays au sujet
duquel il avait juré à nos pères, *et* pour
nous le donner.
24. Ainsi l'Eternel nous a commandé
de faire tous ces statuts, en craignant
l'Eternel notre Dieu, afin que nous
soyons toujours heureux, *et* que notre
vie soit préservée, comme aujourd'hui.
25. Et ce sera là notre justice quand
nous prendrons garde de faire tous ces
commandements devant l'Eternel notre
Dieu, selon qu'il nous *l'*a ordonné.

CHAPITRE VII.

1. Quand l'Eternel ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays où tu vas entrer, pour le posséder, qu'il aura exterminé devant toi beaucoup de nations, les Héthiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens, *qui sont* sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,
2. Et que l'Eternel ton Dieu te les aura livrées, alors tu les frapperas *et* tu les détruiras, à la façon de l'interdit : tu ne traiteras point d'alliance avec eux, et tu ne leur feras point de grâce;
3. Tu ne t'allieras point par mariage avec eux; tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils.
4. Car elles détourneraient tes fils de mon *service*, et ils serviraient d'autres dieux, et la colère de l'Eternel s'allumerait contre vous, et t'exterminerait aussitôt.
5. Mais vous les traiterez ainsi : Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous couperez leurs bocages, et vous brûlerez au feu leurs images taillées;
6. Car tu *es* un peuple consacré à l'Eternel ton Dieu; l'Eternel ton Dieu t'a choisi, afin que tu lui sois un peuple précieux, d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.
7. Ce n'a point été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les *autres* peuples que l'Eternel vous a aimés et qu'il vous a choisis; car vous étiez en plus petit nombre que tous les *autres* peuples;
8. Mais, c'est parce que l'Eternel vous aime, et qu'il garde le serment qu'il a fait à vos pères, que l'Eternel vous a tirés à main forte, et qu'il t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon roi d'Egypte.
9. Reconnais donc que l'Eternel ton Dieu est celui qui est Dieu, le Dieu fort, le Fidèle, qui garde *son* alliance et *sa* miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements.
10. Et qui rend la pareille en face à ceux qui le haïssent, pour les faire périr. Il ne la gardera pas longtemps à celui qui le hait; il lui rendra la pareille en face.
11. Prends donc garde aux commandements, aux statuts et aux ordonnances que je te donne aujourd'hui, afin que tu les accomplisses.
12. Et il arrivera que si, après avoir entendu ces ordonnances, vous *les* gardez et les faites, l'Eternel ton Dieu te gardera l'alliance et la miséricorde qu'il a jurées à tes pères;
13. Il t'aimera, il te bénira, il te multipliera et bénira le fruit de ton ventre et le fruit de ta terre, ton froment, ton moût et ton huile, *et* les portées de tes vaches et des troupeaux de ton menu bétail, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner;
14. Tu seras béni par-dessus tous les peuples, *et* il n'y aura ni mâle ni femelle stérile parmi toi, ni parmi tes bêtes;
15. L'Eternel détournera de toi toutes les maladies, et il ne fera venir sur toi aucune de ces langueurs malignes d'Egypte que tu as connues; mais il les fera venir sur tous ceux qui te haïssent.
16. Tu détruiras donc tous les peuples que l'Eternel ton Dieu te livre; ton œil ne les épargneras point, et tu ne serviras point leurs dieux; car ce te *serait* un piége.
17. Si tu dis en ton cœur ; Ces nations-là *sont* en plus grand nombre que moi, comment les pourrai-je déposséder?
18. Ne les crains point; souviens-toi bien de ce que l'Eternel ton Dieu a fait à Pharaon et à tous les Egyptiens,
19. De ces grandes épreuves que tes yeux ont vues, des signes et des miracles, de la main forte, et du bras étendu par lequel l'Eternel ton Dieu t'a fait sortir *hors de l'Egypte;* c'est ainsi que l'Eternel ton Dieu traitera tous ces peuples que tu crains.
20. Et même l'Eternel ton Dieu enverra contre eux des frelons, jusqu'à ce qu'il ait détruit *entièrement* devant toi ceux qui resteront, et ceux qui seront cachés.
21. Tu ne t'effraieras point à cause d'eux; car l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort, *qui est* grand et terrible, *est* au milieu de toi.
22. Cependant, l'Eternel ton Dieu arrachera ces nations de devant toi peu à peu, *et* tu n'en pourras pas venir à bout tout d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi;
23. Mais l'Eternel ton Dieu te les livrera, et les effraiera d'un grand effroi, jusqu'à ce qu'il les ait exterminées.
24. Et il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras périr leur nom de dessous les cieux, *et* nul ne pourra subsister devant toi, jusqu'à ce que tu les aies exterminés.
25. Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux, *et* tu ne convoiteras point, ni ne prendras point pour toi l'argent ou l'or *qui sera* sur elles, de peur que ce ne te soit un piége; car *c'est* une abomination à l'Eternel ton Dieu.
26. Ainsi tu n'introduiras point de chose abominable dans ta maison, afin que tu ne deviennes pas un interdit, comme cette chose-là; *mais* tu l'auras en horreur et en détestation; car *c'est* un interdit.

CHAPITRE VIII.

1. Prenez garde à faire tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous viviez, et que vous

multipliiez, et que vous entriez au pays dont l'Eternel a juré à vos pères, et que vous le possédiez.
2. Et souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Eternel ton Dieu t'a fait marcher, ces quarante ans, dans ce désert, afin de t'humilier *et* de t'éprouver, pour connaître ce qui *était* en ton cœur, *et* si tu garderais ses commandements, ou non.
3. Il t'a donc humilié et t'a laissé avoir faim; mais il t'a repu de manne, qui était *une nourriture* inconnue à toi et à tes pères, afin de te faire connaître que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.
4. Ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton pied n'a point été foulé *pendant* ces quarante ans.
5. Reconnais donc en ton cœur que l'Eternel ton Dieu te châtie, comme un homme châtie son enfant;
6. Et garde les commandements de l'Eternel ton Dieu, pour marcher dans ses voies et pour le craindre :
7. Car l'Eternel ton Dieu te va faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents d'eaux, de fontaines et d'abîmes, qui sortent par les campagnes et par les montagnes,
8. Un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers, un pays d'oliviers *qui portent* de l'huile, et *un pays* de miel,
9. Un pays où tu mangeras *ton* pain, sans *craindre* la disette *et* où rien ne te manquera; un pays dont les pierres *sont* du fer, et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.
10. Tu mangeras donc, et tu seras rassasié, et tu béniras l'Eternel ton Dieu, à cause du bon pays qu'il t'aura donné.
11. Prends garde à toi, de peur que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu, en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts, que je te commande aujourd'hui *d'observer;*
12. *Et* de peur qu'après que tu auras mangé, et que tu auras été rassasié, et que tu auras bâti de belles maisons afin d'*y* habiter,
13. Et que ton gros et menu bétail sera accru, et que ton argent et ton or seront multipliés, et que tout ce que tu auras sera augmenté,
14. Alors ton cœur ne s'élève, et que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu, qui t'a tiré hors du pays d'Egypte, de la maison de servitude,
15. Qui t'a fait marcher par ce désert grand et affreux, *désert plein de* serpents, *même de* serpents brûlants et *de* scorpions, *désert* aride, *et* où il n'y a point d'eau, *et* qui t'a fait sortir de l'eau du rocher le plus dur,
16. Qui te donne à manger dans ce désert la manne, que tes pères n'avaient point connue, afin de t'humilier et de t'éprouver pour te faire du bien à la fin,
17. Et que tu ne dises en ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis *tous* ces biens.
18. Mais tu te souviendras de l'Eternel ton Dieu; car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens, afin de ratifier son alliance qu'il a jurée à tes pères, comme *il paraît par ce que tu vois* aujourd'hui.
19. Que s'il arrive que tu oublies en aucune manière l'Eternel ton Dieu, et que tu ailles après les autres dieux, et que tu les serves, et que tu te prosternes devant eux, je proteste contre vous aujourd'hui, que certainement vous périrez.
20. Vous périrez comme les nations que l'Eternel fait périr devant vous, parce que vous n'aurez point obéi à la voix de l'Eternel votre Dieu.

CHAPITRE IX.

1. Ecoute, Israël : Tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour aller *vers* des nations plus grandes et plus fortes que toi, *vers* des villes grandes et fortifiées, *dont les murs s'élèvent* jusqu'au ciel, pour les posséder,
2. *Vers* un peuple grand et d'une haute taille, *vers* les descendants des Hanakins que tu connais, et *desquels* tu as entendu dire : Qui est-ce qui subsistera devant les descendants de Hanak?
3. Sache donc aujourd'hui que l'Eternel ton Dieu, qui passe devant toi, *est* un feu consumant; c'est lui qui les détruira et qui les abaissera devant toi; tu les chasseras, et tu les feras périr incontinent, selon que l'Eternel t'a dit.
4. Ne dis point en ton cœur, quand l'Eternel ton Dieu les aura chassés de devant toi : C'est à cause de ma justice que l'Eternel m'a fait entrer en ce pays pour le posséder; car c'est à cause de l'impiété de ces nations-là que l'Eternel va les chasser de devant toi,
5. Ce n'est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur, que tu entres dans leur pays pour le posséder; mais c'est pour l'impiété de ces nations-là que l'Eternel ton Dieu va les chasser de devant toi, et afin de ratifier la parole que l'Eternel a jurée à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.
6. Sache donc que ce n'est point pour ta justice que l'Eternel ton Dieu te donne ce bon pays pour le posséder; car tu *es* un peuple de cou roide.
7. Souviens-toi *et* n'oublie pas que tu as fort irrité l'Eternel ton Dieu dans ce désert, *et* que depuis le jour que vous êtes sortis du pays d'Egypte, jusqu'à ce que vous êtes venus en ce lieu, vous avez été rebelles contre l'Eternel.
8. Vous avez même irrité l'Eternel à Horeb; aussi l'Eternel se mit en colère contre vous, afin de vous détruire.
9. Quand je montai sur la montagne pour prendre les tables de pierre, *qui*

sont les tables de l'alliance que l'Eternel avait traitée avec vous, je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger.

10. Alors l'Eternel me donna deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu, et sur lesquelles toutes les paroles que l'Eternel avait prononcées, *lorsqu'il parlait* avec vous sur la montagne du milieu du feu, au jour de l'assemblée, *étaient écrites*.

11. Et il arriva qu'au bout de quarante jours et quarante nuits, l'Eternel me donna les deux tables de pierre *qui sont* les tables de l'alliance.

12. Puis l'Eternel me dit: Lève-toi, hâte-toi de descendre d'ici; car ton peuple, que tu as fait sortir d'Égypte, s'est corrompu; ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé *de suivre;* ils se sont fait une image de fonte.

13. L'Eternel me parla aussi, disant: J'ai regardé ce peuple, et voici, c'*est* un peuple de cou roide;

14. Laisse-moi, et je les détruirai, et j'effacerai leur nom de dessous les cieux, mais je te ferai devenir une nation plus puissante et plus grande que celle-ci.

15. Je retournai donc et je descendis de la montagne, (or, la montagne était tout en feu,) ayant les deux tables de l'alliance dans mes deux mains.

16. Puis je regardai, et voici, vous aviez péché contre l'Eternel votre Dieu, *et* vous vous étiez fait un veau de fonte; vous vous étiez bientôt détournés de la voie que l'Eternel vous avait commandé *de suivre*.

17. Alors je pris les deux tables, et je les jetai de mes mains, et je les rompis devant vos yeux.

18. Puis je me prosternai devant l'Eternel, *et je demeurai* quarante jours et quarante nuits, comme auparavant, sans manger de pain, et sans boire d'eau, à cause du péché que vous aviez commis, en faisant ce qui déplaît à l'Eternel, pour l'irriter;

19. Car je craignais la terrible colère dont l'Eternel était enflammé contre vous, pour vous détruire, et l'Eternel m'exauça encore cette fois.

20. L'Eternel fut aussi fort irrité contre Aaron, pour le faire périr; mais je priai aussi pour Aaron, en ce même temps.

21. Puis je pris votre péché, que vous aviez fait, *savoir*, le veau, et je le brûlai au feu, et je le moulus, jusqu'à ce qu'il fût réduit en poudre; et j'en jetai la poudre au torrent qui descendait de la montagne.

22. Vous avez fort irrité l'Eternel à Tabhéra, et à Massa, et à Kibroth-taava.

23. Et quand l'Eternel vous envoya de Kadès-Barné, et qu'il *vous* dit: Montez, et possédez le pays que je vous ai donné; alors vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Eternel votre Dieu, et vous ne le crûtes point et vous n'obéîtes point à sa voix.

24. Vous avez été rebelles à l'Eternel, depuis le jour que je vous ai connus.

25. Je me prosternai donc devant l'Eternel quarante jours et quarante nuits durant lesquels je me prosternai, parce que l'Eternel avait dit qu'il vous détruirait;

26. Et je priai l'Eternel, et *lui* dis: O Seigneur Éternel, ne détruis point ton peuple et l'héritage que tu as racheté par ta grandeur, *et* que tu as tiré de l'Égypte par *ta* main forte.

27. Souviens-toi de tes serviteurs Abraham, Isaac et Jacob; ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché;

28. De peur que *les habitants du* pays dont tu nous as fait sortir, ne disent: Parce que l'Eternel ne les pouvait pas faire entrer au pays dont il leur avait parlé, et parce qu'il les haïssait, il les a fait sortir *d'Égypte* pour les faire mourir dans ce désert.

29. Et *cependant ils sont* ton peuple, et ton héritage que tu as tiré *de l'Égypte* par ta grande puissance et par ton bras étendu.

CHAPITRE X.

1. En ce temps-là, l'Eternel me dit: Taille-toi deux tables de pierre, comme les premières, et monte vers moi sur la montagne; puis tu te feras une arche de bois.

2. Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues, et tu les mettras dans l'arche.

3. Ainsi je fis *faire* une arche de bois de Sittim, et je taillai deux tables de pierre, comme les premières, et je montai sur la montagne, ayant les deux tables en ma main.

4. Alors il écrivit sur ces tables, comme il avait écrit la première fois, les dix paroles que l'Eternel vous avait prononcées sur la montagne, du milieu du feu, au jour de l'assemblée; puis l'Eternel me les donna.

5. Et je m'en retournai, et je descendis de la montagne, et je mis les tables dans l'arche que j'avais fait *faire;* et elles y sont demeurées comme l'Eternel me *l'*avait commandé.

6. Or, les enfants d'Israël partirent de Beéroth Bené-Jahakan, *pour aller* à Moséra. Aaron mourut là, et y fut enseveli, et Eléazar, son fils, fut sacrificateur en sa place.

7. De là ils tirèrent vers Gud-God, et de Gud-God *ils allèrent* vers Jotbath, *qui est* un pays de torrents d'eaux.

8. En ce temps-là, l'Eternel sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de l'Éternel, *et* pour se tenir devant la face de l'Eternel, pour le servir, et pour bénir en son nom jusqu'à ce jour.

9. C'est pourquoi Lévi n'a point de portion ni d'héritage entre ses frères; *mais* l'Eternel est son héritage, selon que l'Eternel ton Dieu lui *en* a parlé.
10. Je me tins donc sur la montagne, comme *j'avais fait* la première fois, quarante jours et quarante nuits; et l'Eternel m'exauça encore cette fois-là; *ainsi* l'Eternel ne voulut point te détruire.
11. Mais l'Eternel me dit: Lève-toi; va pour marcher devant ce peuple, afin qu'ils entrent au pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, et qu'ils le possèdent.
12. Maintenant donc, ô Israël, que demande l'Eternel ton Dieu de toi, sinon que tu craignes l'Eternel ton Dieu, que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes, et que tu serves l'Eternel ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme,
13. En observant les commandements de l'Eternel et ses statuts, que je te donne aujourd'hui, afin que tu sois heureux?
14. Voici, les cieux et les cieux des cieux *appartiennent* à l'Eternel ton Dieu; la terre *aussi lui appartient*, et tout ce qui y *est*.
15. *Et, toutefois*, l'Eternel n'a pris en affection que tes pères; et il *n'*a aimé *qu'*eux, et il *n'*a choisi après eux d'entre tous les peuples, *que* vous *qui êtes* leur postérité, comme *vous le voyez* aujourd'hui.
16. Circoncisez donc le prépuce de votre cœur et ne roidissez plus votre cou;
17. Car l'Eternel votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Fort, le Grand, le Puissant et le Terrible, qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes, et qui ne prend point de présents;
18. Qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger, pour lui donner de quoi se nourrir et de quoi se vêtir.
19. Vous aimerez donc l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Egypte.
20. Tu craindras l'Eternel ton Dieu, tu le serviras et tu t'attacheras à lui, et tu jureras par son nom.
21. C'est lui qui *est* ta louange, et il *est* ton Dieu, qui a fait en ta faveur ces choses grandes et terribles que tes yeux ont vues.
22. Tes pères sont descendus en Egypte au nombre de soixante et dix âmes; et maintenant l'Eternel ton Dieu t'a multiplié, en nombre, comme les étoiles des cieux.

CHAPITRE XI.

1. Aime donc l'Eternel ton Dieu, et garde toujours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements;
2. Et reconnaissez aujourd'hui que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Eternel votre Dieu, sa grandeur, sa main *forte* et son bras étendu,
3. Et ses signes, et les œuvres qu'il fit au milieu de l'Egypte, contre Pharaon, roi d'Egypte, et contre tout son pays,
4. Et ce qu'il fit à l'armée d'Egypte, à ses chevaux et à ses chariots, quand il fit que les eaux de la mer Rouge les couvrirent *et les inondèrent*, lorsqu'ils vous poursuivaient, et que l'Eternel les détruisit, jusqu'à ce jour,
5. Et ce qu'il vous a fait dans ce désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu,
6. Et ce qu'il fit à Dathan et à Abiram, enfants d'Eliab, fils de Ruben, comment la terre ouvrit sa bouche et les engloutit au milieu de tout Israël, avec leurs familles et leurs tentes, et tout ce qui leur appartenait;
7. Mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Eternel a faites.
8. Vous garderez donc tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous soyez fortifiés, et que vous entriez en possession du pays où vous allez passer pour le posséder;
9. Et afin que vous prolongiez *vos* jours sur la terre que l'Eternel a juré à vos pères de leur donner, et à leur postérité, *savoir, sur* cette terre où coulent le lait et le miel.
10. Car le pays où tu vas entrer pour le posséder, n'est pas comme le pays d'Egypte, d'où vous êtes sortis, où tu semais ta semence, et *où* tu *l'*arrosais pas à pas comme un jardin à herbes;
11. Mais le pays où vous allez passer pour le posséder, *est* un pays de montagnes et de campagnes, *et* il est abreuvé des eaux de la pluie du ciel.
12. *C'est* un pays dont l'Eternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Eternel ton Dieu a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.
13. Il arrivera donc que, si vous obéissez à mes commandements, que je vous fais aujourd'hui, d'aimer l'Eternel votre Dieu, et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,
14. Alors je donnerai la pluie, telle qu'il faut à votre pays dans sa saison, la pluie de la première et de la dernière saison, et tu recueilleras ton froment, ton vin excellent et ton huile.
15. Je ferai aussi croître dans ton champ de l'herbe pour ton bétail, et tu mangeras et tu seras rassasié.
16. Prenez garde à vous, de peur que votre cœur ne soit séduit, et que vous ne vous détourniez, et que vous ne serviez d'autres dieux, et que vous ne vous prosterniez devant eux,
17. Et que la colère de l'Eternel ne s'allume contre vous, et qu'il ne ferme les cieux, tellement qu'il n'y ait plus de pluie, et que la terre ne donne plus son fruit, et que vous ne périssiez aus-

sitôt de dessus ce bon pays que l'Eternel vous donne.
18. Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit, et liez-les comme un signe sur vos mains, et qu'elles soient comme des fronteaux entre vos yeux,
19. Et enseignez-les à vos enfants, et parlez-en, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu marches dans le chemin, soit que tu te couches, ou que tu te lèves;
20. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes;
21. Afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre que l'Eternel a juré à vos pères de leur donner, *et qu'ils durent* autant que les jours des cieux sur la terre.
22. Car si vous gardez soigneusement tous ces commandements que je vous ordonne de faire, d'aimer l'Eternel votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,
23. Alors l'Eternel chassera toutes ces nations-là de devant vous, et vous posséderez *le pays* des nations *qui sont* plus grandes et plus puissantes que vous.
24. Tout lieu où vous aurez mis le pied sera à vous; vos frontières seront depuis le désert et le Liban, *et* depuis le fleuve *qui est* le fleuve de l'Euphrate, jusqu'à la mer d'occident.
25. Nul ne pourra subsister devant vous; l'Eternel votre Dieu répandra la frayeur et la terreur *qu'on aura* de vous, sur tout ce pays où vous marcherez, selon qu'il vous *en* a parlé.
26. Regardez, je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction;
27. La bénédiction, si vous obéissez aux commandements de l'Eternel votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui;
28. La malédiction, si vous n'obéissez point aux commandements de l'Eternel votre Dieu, et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui pour marcher après d'autres dieux que vous n'avez point connus.
29. Et quand l'Eternel ton Dieu t'aura fait entrer au pays où tu vas pour le posséder, alors tu prononceras les bénédictions sur la montagne de Garizim, et les malédictions sur la montagne de Hébal,
30. Qui *sont* au delà du Jourdain, sur le chemin *qui tire* vers le soleil couchant, au pays des Cananéens, qui demeurent dans la campagne, vis-à-vis de Guilgal, près des plaines de Moré;
31. Car vous allez passer le Jourdain, pour entrer dans le pays que l'Eternel votre Dieu vous donne pour le posséder; et vous le posséderez, et vous y habiterez.
32. Vous prendrez donc garde à faire tous les statuts et *toutes* les lois que je vous propose aujourd'hui.

CHAPITRE XII.

1. Ce *sont* ici les statuts et les ordonnances auxquels vous prendrez garde pour *les* faire, *lorsque vous serez* au pays que l'Eternel, le Dieu de vos pères, vous a donné pour le posséder, pendant tout le temps que vous vivrez sur cette terre.
2. Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations, desquelles vous posséderez *le pays*, auront servi leurs dieux sur les hautes montagnes et sur les coteaux, et sous tout arbre couvert de feuilles.
3. Vous démolirez aussi leurs autels, et vous briserez leurs statues, et vous brûlerez leurs bocages, et vous mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux, et vous effacerez de ce lieu-là *la mémoire de* leur nom.
4. Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de l'Eternel votre Dieu;
5. Mais vous *le* chercherez où il habitera; et vous irez au lieu que l'Eternel votre Dieu aura choisi, d'entre toutes vos tribus, pour y mettre son nom;
6. Et vous apporterez là vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, et l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires, et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail;
7. Et vous mangerez là devant l'Eternel votre Dieu, et vous vous *y* réjouirez, vous et vos familles, de toutes les choses auxquelles vous aurez mis la main, *et* où l'Eternel votre Dieu vous aura bénis.
8. Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons ici aujourd'hui, chacun *selon* qu'il lui semble bon;
9. Car vous n'êtes point encore parvenus au repos, et à l'héritage que l'Eternel votre Dieu vous donne.
10. Vous passerez donc le Jourdain, et vous habiterez au pays que l'Eternel votre Dieu vous fera posséder en héritage; et il vous donnera du repos, *en vous garantissant* de tous vos ennemis, *qui sont* autour *de vous*, et vous *y* habiterez sûrement;
11. Et il y aura un lieu que l'Eternel votre Dieu choisira pour y faire habiter son nom; vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, l'oblation élevée de vos mains, et tout *ce qu'il y aura* de plus exquis de ce que vous aurez voué à l'Eternel;
12. Et vous vous réjouirez de la présence de l'Eternel votre Dieu, vous, vos fils, vos filles, vos serviteurs et vos servantes, avec le Lévite qui *est* dans vos portes; car il n'a point de portion ni d'héritage avec vous.
13. Prends bien garde de ne point offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras;
14. Mais tu offriras tes holocaustes dans le lieu que l'Eternel choisira, en

l'une de tes tribus, et tu y feras tout ce que je te commande.
15. Toutefois, tu pourras tuer et manger de la chair selon tous tes désirs, dans quelque ville que tu demeures, selon la bénédiction que l'Eternel ton Dieu t'aura donnée; celui qui sera souillé et celui qui sera net en mangera comme *on mange* du daim et du cerf.
16. *Vous prendrez garde* seulement *de* ne manger point de sang; *mais* vous le répandrez sur la terre, comme de l'eau.
17. Tu ne mangeras point dans *aucune* ville de ta demeure, les dîmes de ton froment, ni de ton vin, ni de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et menu bétail, ni ce que tu voueras, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains;
18. Mais tu les mangeras en la présence de l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi; toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante et le Lévite qui *est* dans tes portes, et tu te réjouiras devant l'Eternel ton Dieu de toutes les choses auxquelles tu auras mis la main.
19. Garde-toi *pendant* tout le temps que tu vivras sur la terre, d'abandonner le Lévite.
20. Quand l'Eternel ton Dieu aura étendu tes limites, comme il t'*en* a parlé, et que tu diras : Je mangerai de la chair; parce que ton âme aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous tes désirs.
21. Si le lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, est loin de toi, alors tu tueras de *ton* gros et menu bétail que l'Eternel *ton Dieu* t'aura donné, comme je te *l*'ai commandé, et tu *en* mangeras, en *quelque* ville que tu demeures, selon tous tes désirs.
22. Tu en mangeras comme l'on mange du daim et du cerf; celui qui sera souillé et celui qui sera net, en pourront manger.
23. Garde-toi seulement de manger du sang *de ces bêtes;* car le sang est *leur* âme, et tu ne mangeras point l'âme avec la chair.
24. Tu n'en mangeras donc point : *mais* tu le répandras sur la terre comme de l'eau.
25. Tu n'en mangeras point, afin que tu sois heureux, *toi* et tes enfants après toi, quand tu auras fait ce que l'Eternel approuve *et qu'il trouve droit.*
26. Mais tu prendras les choses que tu auras consacrées, qui seront par-devers toi, et ce que tu auras voué, et tu viendras au lieu que l'Eternel aura choisi;
27. Et tu offriras tes holocaustes, *savoir*, la chair et le sang sur l'autel de l'Eternel ton Dieu; mais le sang de tes *autres* sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Eternel ton Dieu, et tu *en* mangeras la chair.
28. Garde et écoute toutes ces choses que je te commande, afin que tu sois heureux, *toi* et tes enfants après toi, à jamais, lorsque tu auras fait ce que l'Eternel ton Dieu approuve, et qu'il trouve bon *et droit.*
29. Quand l'Eternel ton Dieu aura exterminé de devant toi les nations, au *pays* desquelles tu vas pour le posséder, et que tu le posséderas, et que tu seras habitant de leur pays,
30. Prends garde à toi, de peur que tu ne donnes dans le piége en les suivant, quand elles auront été détruites de devant toi, et que tu ne recherches leurs dieux, disant : Comment est-ce que ces nations servaient leurs dieux, afin que j'en fasse de même?
31. Tu ne feras point ainsi à l'Eternel ton Dieu; car *ces nations* ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Eternel, *et* qu'il hait; et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à *l'honneur de* leurs dieux.
32. Vous aurez soin de faire tout ce que je vous commande : Tu n'y ajouteras *rien*, et tu n'en retrancheras *rien.*

CHAPITRE XIII.

1. S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur, qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle,
2. Et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé, arrive, *et* qu'il *te* dise: Allons après d'autres dieux, (que tu n'as point connus,) et servons-les;
3. Tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur; car l'Eternel votre Dieu vous éprouve, pour savoir si vous aimez l'Eternel votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme.
4. Vous marcherez après l'Eternel votre Dieu, vous le craindrez, vous garderez ses commandements, vous obéirez à sa voix, vous le servirez, et vous vous attacherez à lui.
5. Mais on fera mourir ce prophète, ou ce songeur; car il a parlé de se révolter contre l'Eternel votre Dieu, qui vous a tirés hors du pays d'Egypte, et qui vous a rachetés de la maison de servitude, pour vous faire sortir de la voie que l'Eternel votre Dieu vous a prescrite, afin d'y marcher. Ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi.
6. Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, que *tu chéris* comme ton âme, te *voudra* séduire, en *te* disant en secret : Allons et servons d'autres dieux, que tu n'as pas connus, ni toi, ni tes pères,
7. D'entre les dieux des peuples qui *sont* autour de vous, soit près, soit loin de toi, depuis un bout du pays jusqu'à l'autre,
8. N'aie point de complaisance pour lui, et ne l'écoute point; que ton œil aussi ne l'épargne point, et ne sois point

touché de compassion *pour lui* et ne le cache point;
9. Mais tu ne manqueras point de le faire mourir; ta main sera la première sur lui pour le faire mourir, et ensuite la main de tout le peuple.
10. Et tu l'assommeras de pierres, et il mourra, parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Eternel ton Dieu qui t'a tiré hors du pays d'Egypte, de la maison de servitude;
11. Afin que tout Israël *l'*entende et craigne, et qu'on ne fasse plus une *si* méchante action au milieu de toi.
12. Quand tu entendras que dans l'une de tes villes, que l'Eternel ton Dieu te donne pour y habiter, on dira :
13. Quelques méchants garnements sont sortis du milieu de toi, qui ont *voulu* séduire les habitants de leur ville, disant: Allons, et servons d'autres dieux, que vous n'avez point connus,
14. Alors tu *en* feras une *exacte* recherche, et tu t'informeras et t'enquerras soigneusement: et si tu trouves que ce qu'on a dit *soit* véritable *et* certain, *qu'*une telle abomination se soit faite au milieu de toi,
15. Tu ne manqueras point de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée, *et* tu les détruiras, à la façon de l'interdit, avec tout ce qui y *sera*, *faisant passer* même ses bêtes au fil de l'épée.
16. Tu assembleras au milieu de la place tout son butin, et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin, devant l'Eternel ton Dieu, afin qu'elle soit à toujours un monceau *de ruines*, *et* qu'on ne la rebâtisse plus.
17. Et il ne demeurera rien de cet interdit en ta main, afin que l'Eternel revienne de l'ardeur de sa colère, et qu'il te fasse miséricorde, et qu'il ait pitié de toi, et qu'il te multiplie, comme il a juré à tes pères;
18. Parce que tu auras obéi à la voix de l'Eternel ton Dieu, pour garder ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu fasses ce que l'Eternel ton Dieu approuve *et qu'il trouve droit.*

CHAPITRE XIV.

1. Vous *êtes* les enfants de l'Eternel votre Dieu. Ne vous faites aucune incision, et ne vous rasez point entre les yeux pour aucun mort :
2. Car tu *es* un peuple saint à l'Eternel ton Dieu, et l'Eternel t'a choisi d'entre tous les peuples qui *sont* sur la terre, afin que tu lui sois un peuple précieux.
3. Tu ne mangeras point d'aucune chose abominable.
4. Ce *sont* ici les bêtes que vous mangerez, *savoir*, le bœuf, ce qui naît des brebis et des chèvres,
5. Le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe.
6. Et vous mangerez d'entre les bêtes, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui ont le pied fourché, *et* qui ruminent.
7. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent *seulement*, ou qui ont l'ongle divisé *et* le pied fourché *seulement*, *comme* le chameau, le lièvre et le lapin; car ils ruminent bien, mais ils n'ont point l'ongle divisé; ceux-là vous *seront* souillés.
8. Le pourceau *vous est* aussi *défendu;* car il a bien l'ongle divisé, mais il ne rumine point, il vous *sera* souillé. Vous ne mangerez point de leur chair; vous ne toucherez pas même leur chair morte.
9. Voici ce que vous mangerez de tout ce qui *est* dans les eaux: vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles.
10. Mais vous ne mangerez point de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles; cela vous *sera* souillé.
11. Vous mangerez tout oiseau net.
12. Et ce *sont* ici ceux desquels vous ne mangerez point: l'aigle, l'orfraie, le faucon,
13. Le vautour, le milan et l'autour, selon son espèce,
14. Et tout corbeau, selon son espèce,
15. Le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier, selon son espèce,
16. La chouette, le hibou, le cygne,
17. Le cormoran, le pélican, le plongeon,
18. La cigogne et le héron, selon leur espèce, la huppe et la chauve-souris.
19. Et tout reptile qui vole vous sera souillé; on n'en mangera point.
20. *Mais* vous mangerez de tout ce qui vole et qui est net.
21. Vous ne mangerez d'aucune chair *de bête* morte d'elle-même; *mais* tu la donneras à l'étranger qui *est* dans tes portes, et il la mangera, ou tu *la* vendras à l'étranger. Car tu *es* un peuple saint à l'Eternel ton Dieu. Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de sa mère.
22. Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé qui sortira de *ton* champ chaque année,
23. Et tu mangeras, devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, les dîmes de ton froment, de ton vin, de ton huile, et les premiers-nés de ton gros et menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Eternel ton Dieu.
24. Mais si le chemin est si long que tu ne puisses porter *toutes* ces choses, parce que le lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, sera *trop* loin de toi, quand l'Eternel ton Dieu t'aura béni,
25. Alors tu *les* convertiras en argent, et tu serreras l'argent, *et l'ayant pris* en ta main, tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi,

26. Et tu emploieras l'argent dans tout ce que tu souhaiteras, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise, et en toute *autre* chose que tu désireras, et tu *le* mangeras en la présence de l'Eternel ton Dieu, et tu te réjouiras toi et ta famille.

27. Tu n'abandonneras point le Lévite qui *est* dans tes portes, parce qu'il n'a point de portion ni d'héritage avec toi.

28. Au bout de trois ans, tu tireras toutes les dîmes de ton rapport de cette année-là, et tu *les* mettras dans tes portes.

29. Alors le Lévite qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui *sont* dans tes portes, viendront et ils mangeront, et ils seront rassasiés, afin que l'Eternel ton Dieu te bénisse dans l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliqueras.

CHAPITRE XV.

1. De sept en sept ans, tu célébreras *l'année de* relâche.

2. Et c'*est* ici la manière de la *célébrer;* que tout créancier relâche ce qu'il aura prêté à son prochain, *et* qu'il ne *l'*exige point de son prochain ni de son frère, quand on aura proclamé *l'année de* relâche, à *l'honneur de* l'Eternel.

3. Tu pourras exiger de l'étranger; mais si tu as affaire avec ton frère, tu lui donneras du relâche;

4. Afin qu'il n'y ait parmi toi aucun pauvre; car l'Eternel ton Dieu te bénira certainement dans le pays qu'il te donnera en héritage pour le posséder.

5. Pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Eternel ton Dieu, et que tu prennes garde à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui.

6. Parce que l'Eternel ton Dieu t'aura béni, comme il t'*en* a parlé, tu prêteras sur gage à plusieurs nations, et tu n'emprunteras point sur gage; tu domineras sur plusieurs, et elles ne domineront point sur toi.

7. Quand un de tes frères sera pauvre parmi toi, dans quelque lieu de ta demeure, dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cœur, et tu ne resserras point ta main à ton frère *qui sera* dans la pauvreté;

8. Mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir la main, et de lui prêter sur gage, autant qu'il en aura besoin, pour l'indigence où il se trouvera.

9. Prends garde à toi qu'il n'y ait *cette* pensée impie dans ton cœur, et que tu ne dises: La septième année, *qui est* l'année de relâche approche; et que ton œil étant sans pitié envers ton frère *qui est* pauvre, pour ne lui *rien* donner, il ne crie contre toi à l'Eternel, et qu'il n'y ait en toi du péché.

10. Tu ne manqueras point de lui donner, et ton cœur ne lui donnera point à regret; car l'Eternel ton Dieu te bénira dans toute ton œuvre et dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main.

11. Car il y aura toujours des pauvres dans le pays; c'est pourquoi je te fais *ce* commandement, et je *te* dis: Ne manque point d'ouvrir la main à ton frère affligé et pauvre dans ton pays.

12. Quand *quelqu'un d'entre* tes frères, soit homme soit femme, te sera vendu, il te servira six ans, mais à la septième année tu le renverras libre d'avec toi.

13. Et quand tu le renverras libre d'avec toi, tu ne le renverras point vide;

14. Mais tu ne manqueras point de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire, et de ta cuve; tu lui donneras *des biens* dont l'Eternel ton Dieu t'aura béni.

15. Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Egypte, et que l'Eternel ton Dieu t'*en* a racheté; c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui.

16. Mais s'il arrive qu'il te dise: Que je ne sorte point d'avec toi, parce qu'il t'aime et ta maison, et qu'il se trouve bien avec toi;

17. Alors tu prendras un poinçon, et tu lui perceras l'oreille contre la porte, et il sera ton serviteur à toujours; tu en feras aussi de même à ta servante.

18. Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre d'avec toi; car il t'a servi six ans, le double du salaire du mercenaire; et l'Eternel ton Dieu te bénira en tout ce que tu feras.

19. Tu consacreras à l'Eternel ton Dieu tout premier-né mâle qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier-né de ta vache, et tu ne tondras point le premier-né de tes brebis;

20. Tu le mangeras, toi et ta famille, chaque année, en la présence de l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel aura choisi.

21. Mais s'il a quelque défaut, *qu'il soit* boiteux ou aveugle, *ou qu'il ait* quelque *autre* mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Eternel ton Dieu.

22. *Mais* tu le mangeras au lieu de ta demeure; celui qui est souillé et celui qui est net, *en mangeront* comme *on mange* du daim et du cerf.

23. Seulement tu n'en mangeras point le sang, *mais* tu le répandras sur la terre comme l'eau.

CHAPITRE XVI.

1. Prends garde au mois où les épis mûrissent, et fais la Pâque à l'Eternel ton Dieu; car c'est dans ce mois que l'Eternel ton Dieu t'a fait sortir, de nuit, hors d'Egypte.

2. Et sacrifie la Pâque à l'Eternel ton Dieu, du gros et du menu bétail, au lieu que l'Eternel aura choisi pour y faire habiter son nom.

3. Tu ne mangeras point de pain levé avec *la Pâque;* tu mangeras, *en la célébrant* pendant sept jours, des pains sans levain, des pains d'affliction, parce

que tu es sorti en hâte du pays d'Egypte; afin que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour que tu es sorti du pays d'Egypte.

4. Il ne se verra point de levain chez toi, dans toutes tes frontières, pendant sept jours, et on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour, jusqu'au matin.

5. Tu ne pourras pas sacrifier la Pâque dans tous les lieux de ta demeure, que l'Eternel ton Dieu te donne;

6. Mais *seulement* au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour *y* faire habiter son nom; c'est là que tu sacrifieras la Pâque, le soir, aussitôt que le soleil sera couché, dans le même temps que tu sortis d'Egypte:

7. Et *l*'ayant fait cuire, tu *la* mangeras, au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi. Et le matin tu t'en retourneras, et tu t'en iras dans tes tentes.

8. Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain, et au septième jour, *qui est* l'assemblée solennelle à l'Eternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre.

9. Tu te compteras sept semaines; tu commenceras à compter *ces* sept semaines depuis que tu auras commencé *à mettre* la faucille dans la moisson.

10. Puis tu feras la fête solennelle des semaines *à l'honneur de* l'Eternel ton Dieu, en présentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Eternel ton Dieu t'aura béni.

11. Et tu te réjouiras en la présence de l'Eternel ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, et le Lévite qui *est* dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui *sont* parmi toi, au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom.

12. Et tu te souviendras que tu as servi en Egypte, et tu prendras garde à observer ces statuts.

13. Tu feras la fête solennelle des tabernacles pendant sept jours, après que tu auras recueilli *les revenus* de ton aire et de ta cuve.

14. Et tu te réjouiras pendant la fête solennelle, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui *sont* dans tes portes.

15. Pendant sept jours tu célébreras la fête solennelle *à l'honneur de* l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel aura choisi, quand l'Eternel ton Dieu t'aura béni dans toute ta récolte, et dans tout l'ouvrage de tes mains; et tu seras *alors* dans la joie.

16. Trois fois l'année, tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, *savoir* à la fête solennelle des pains sans levain, et à la fête solennelle des semaines, et à la fête solennelle des tabernacles; et nul ne se présentera devant la face de l'Eternel à vide.

17. *Mais* chacun donnera à proportion de ce qu'il aura, selon la bénédiction que l'Eternel ton Dieu t'aura donnée.

18. Tu établiras des juges et des prévôts dans toutes les villes que l'Eternel ton Dieu te donne, selon les tribus, afin qu'ils jugent le peuple par un jugement juste.

19. Tu ne pervertiras point le droit, et tu n'auras point égard à l'apparence *des personnes*, et tu ne prendras aucun présent; car le présent aveugle les yeux des sages, et il corrompt les paroles des justes.

20. Tu suivras fort exactement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Eternel ton Dieu te donne.

21. Tu ne planteras point de bocage, de quelque arbre que ce soit, auprès de l'autel de l'Eternel ton Dieu, que tu te seras fait.

22. Tu ne te dresseras point non plus de statue; *car* l'Eternel ton Dieu hait ces choses.

CHAPITRE XVII.

1. Tu ne sacrifieras à l'Eternel ton Dieu, ni taureau, ni menue bête qui ait en soi quelque vice *ou* quelque défaut; car *c'est* une abomination à l'Eternel ton Dieu.

2. Quand il se trouvera au milieu de toi, dans quelqu'une des villes que l'Eternel ton Dieu te donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mauvais aux yeux de l'Eternel ton Dieu en transgressant son alliance,

3. Et qui aille et serve d'autres dieux, et qui se prosterne devant eux, soit devant le soleil ou devant la lune, ou devant toute l'armée du ciel, ce que je n'ai pas commandé,

4. Et que *cela* t'aura été rapporté, et que tu *l*'auras appris, alors tu t'informeras exactement, et si tu trouves que ce qu'on a dit *soit* véritable *et* certain, *et qu*'une telle abomination ait été faite en Israël,

5. Alors tu feras sortir vers tes portes un tel homme ou une telle femme, qui aura fait cette méchante action, soit l'homme, soit la femme, et tu les assommeras de pierres, et ils mourront.

6. On fera mourir celui qui *doit* mourir, sur la parole de deux ou trois témoins; *mais* on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seul témoin.

7. La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir; ensuite la main de tout le peuple *le lapidera;* ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.

8. Quand une affaire te paraîtra trop difficile, pour juger entre le sang et le sang, entre la cause et la cause, entre la plaie et la plaie, *qui sont* des affaires de procès dans tes portes, alors tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi;

9. Et tu viendras aux sacrificateurs *qui sont* de la race de Lévi, et au juge qui

sera en ce temps-là, et tu *les* consulteras, et ils te déclareront ce que porte le droit.

10. Et tu feras exactement ce qu'ils t'auront déclaré, du lieu que l'Eternel aura choisi, et tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.

11. Tu feras *de point en point* ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée, et selon le droit qu'ils t'auront déclaré, *et* tu ne te détourneras point de ce qu'ils t'auront dit, ni à droite ni à gauche.

12. Mais l'homme qui, par fierté, n'aura point voulu obéir au sacrificateur qui assiste là pour servir l'Eternel ton Dieu, ou au juge, cet homme-là mourra, et tu ôteras le méchant d'Israël;

13. Afin que tout le peuple l'entende et craigne, et qu'il ne s'élève pas avec orgueil à l'avenir.

14. Quand tu seras entré au pays que l'Eternel ton Dieu te donne, et que tu le posséderas, et que tu y demeureras, si tu dis: J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui *sont* autour de moi,

15. Tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Eternel ton Dieu aura choisi; tu t'établiras pour roi *un homme qui soit* d'entre tes frères; *et* tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger, qui ne soit point ton frère.

16. Cependant il ne fera point d'amas de chevaux, et il ne ramènera point le peuple en Egypte pour faire un amas de chevaux, car l'Eternel vous a dit: Jamais vous ne retournerez par ce chemin-là.

17. Il ne prendra point non plus un grand nombre de femmes, de peur que son cœur ne se détourne; il ne s'amassera pas non plus beaucoup d'argent ni beaucoup d'or.

18. Et aussitôt qu'il sera assis sur le trône de son règne, il écrira pour lui un double de cette loi, dans un livre *qu'il prendra* des sacrificateurs *qui sont* de la race de Lévi.

19. Et *ce livre* demeurera par-devers lui, et il lira dans ce *livre* tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Eternel son Dieu, *et* à prendre garde à toutes les paroles de cette loi et à ses statuts, pour les faire;

20. De peur que son cœur ne s'élève par-dessus ses frères et qu'il ne se détourne de ce commandement, ou à droite ou à gauche, *et* afin qu'il prolonge *ses* jours dans son règne, lui et ses fils, au milieu d'Israël.

CHAPITRE XVIII.

1. Les sacrificateurs, *qui sont* de la race de Lévi, même toute la tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec *le reste d'*Israël; *mais* ils mangeront des sacrifices de l'Eternel, faits par le feu, et de son héritage.

2. Ils n'auront donc point d'héritage parmi leurs frères; l'Eternel est leur héritage, comme il leur *en* a parlé.

3. Or, c'est ici ce que les sacrificateurs auront droit *de prendre* du peuple, *savoir*, de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit taureau, soit menu bétail: on donnera au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre.

4. Tu lui donneras les prémices de ton froment, de ton vin et de ton huile, et les prémices de la toison de tes brebis.

5. Car l'Eternel ton Dieu l'a choisi d'entre toutes les tribus, afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Eternel, lui et ses fils, à toujours.

6. Or, quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque *endroit* que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour, et qu'il viendra selon tout le désir de son âme, au lieu que l'Eternel aura choisi,

7. Il fera le service au nom de l'Eternel son Dieu, comme tous ses frères les Lévites, qui assistent en la présence de l'Eternel.

8. Ils mangeront une égale portion *avec les autres*, outre ce que chacun d'eux pourrait avoir vendu *du bien* de ses pères.

9. Quand tu seras entré au pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là.

10. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, *ni* devin qui se mêle de deviner, *ni* pronostiqueur de temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges,

11. Ni enchanteur qui use d'enchantements, ni homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts;

12. Car quiconque fait ces choses-là *est en* abomination à l'Eternel, et c'est à cause de ces abominations que l'Eternel ton Dieu chasse ces *nations-là* de devant toi.

13. Tu vivras dans l'intégrité avec l'Eternel ton Dieu.

14. Car ces nations-là, dont tu vas posséder *le pays*, écoutent les pronostiqueurs et les devins: mais pour toi, l'Eternel ton Dieu ne t'a point permis *de faire* ainsi.

15. L'Eternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi, d'entre tes frères: vous l'écouterez;

16. Suivant tout ce que tu demandas à l'Eternel ton Dieu à Horeb, au jour de l'assemblée, *dans lequel* tu dis: Que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure.

17. Alors l'Eternel me dit: Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit;

18. Je leur susciterai un prophète comme toi, d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé.

19. Et il arrivera que quiconque n'écou-

tera pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui *en* demanderai compte.

20. Mais si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom, que je ne lui aurai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra.

21. Que si tu dis en ton cœur: Comment connaîtrons-nous la parole que l'Eternel n'aura point dite?

22. Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Eternel, et que la chose *qu'il aura prédite*, ne sera point, ni n'arrivera point, ce *sera* là une parole que l'Eternel ne lui a point dite; *mais* le prophète l'aura dite par orgueil; *ainsi* ne le crains point.

CHAPITRE XIX.

1. Quand l'Eternel ton Dieu aura exterminé les nations, desquelles l'Eternel ton Dieu te donne le pays, et que tu posséderas leur *pays* et que tu demeureras dans leurs villes et dans leurs maisons,

2. *Alors* tu sépareras trois villes, au milieu du pays, que l'Eternel ton Dieu te donne pour le posséder.

3. Tu dresseras le chemin, et tu partageras en trois parties les contrées de ton pays que l'Eternel ton Dieu te donnera en héritage; et ce sera afin que tout meurtrier s'y retire.

4. Or, voici comment on procédera envers le meurtrier qui se sera retiré là pour sauver sa vie: Celui qui aura frappé son prochain par mégarde, et sans l'avoir haï auparavant;

5. Comme si *quelqu'un* étant allé avec son prochain dans une forêt pour couper du bois, et qu'avançant sa main avec *sa* cognée pour couper du bois, *il arrive que* le fer échappe hors du manche, et rencontre tellement son prochain, qu'il *en* meure, cet homme-là s'enfuira dans une de ces villes, afin qu'il *y* vive;

6. De peur que le garant du sang ne poursuive le meurtrier, pendant que son cœur est échauffé, et qu'il ne l'atteigne, si le chemin était trop long, et ne le frappe à mort, bien qu'il ne fût point digne de mort, parce qu'il ne haïssait point *son prochain* auparavant.

7. C'est pourquoi, je te commande, et je *te* dis: Sépare-toi trois villes.

8. Que si l'Eternel ton Dieu étend tes frontières, comme il *l'a* juré à tes pères, et s'il te donne tout le pays qu'il a promis de donner à tes pères,

9. (Pourvu que tu prennes gardes à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu aimes l'Eternel ton Dieu, et que tu marches toujours dans ses voies), alors tu ajouteras encore trois villes, outre ces trois-là;

10. Afin que le sang de celui qui est innocent ne soit pas répandu au milieu de ton pays que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage, et que tu ne sois pas coupable de meurtre.

11. Mais lorsqu'un homme qui haïra son prochain, lui aura dressé des embûches, et qu'il se sera élevé contre lui, et l'aura frappé à mort, et qu'il s'en sera fui dans l'une de ces villes,

12. Alors les anciens de la ville l'enverront tirer de là, et le livreront entre les mains du garant du sang, afin qu'il meure.

13. Ton œil ne l'épargnera point, mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent, et tu seras heureux.

14. Tu ne transporteras point les bornes de ton prochain, que les prédécesseurs auront plantées, dans l'héritage que tu posséderas au pays que l'Eternel ton Dieu te donne pour le posséder.

15. Un seul témoin ne sera point valable contre un homme dans quelque crime et péché que ce soit, *ou* quelque péché qu'on ait commis, *mais* sur la parole de deux ou de trois témoins, la chose sera valable.

16. Quand un faux témoin s'élèvera contre quelqu'un, pour déposer contre lui, *et pour l'accuser* de révolte *contre Dieu;*

17. Alors ces deux hommes-là, qui auront contestation entre eux, comparaîtront devant l'Eternel, en la présence des sacrificateurs et des juges qui seront en ce temps-là;

18. Et les juges s'informeront exactement; et s'il se trouve que ce témoin *soit* un faux témoin, qu'il ait déposé faussement contre son frère,

19. Tu lui feras comme il avait dessein de faire à son frère; et *ainsi* tu ôteras le méchant du milieu de toi.

20. Et les autres, qui entendront *cela*, craindront, et à l'avenir ils ne feront plus de semblable méchanceté au milieu de toi.

21. Ton œil ne *l'*épargnera point; vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

CHAPITRE XX.

1. Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux, et des chariots, *et* un peuple plus grand que toi, ne les crains point, car l'Eternel ton Dieu qui t'a fait monter hors du pays d'Egypte, *est* avec toi,

2. Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le sacrificateur s'avancera, et parlera au peuple,

3. Et il leur dira: Ecoute, Israël, vous marchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis; que votre cœur ne devienne point lâche, ne craignez point, ne soyez point étonnés, et n'ayez aucune frayeur d'eux;

4. Car l'Eternel votre Dieu *est* celui qui marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis, *et* pour vous préserver.

5. Alors les officiers parleront au peuple,

disant : Qui est-ce qui a bâti une maison neuve, et ne l'a point dédiée? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne la dédie.
6. Et qui est-ce qui a planté une vigne, et qui n'en a point encore cueilli le fruit? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre n'en cueille le fruit.
7. Et qui est-ce qui a fiancé une femme, et qui ne l'a point épousée? qu'il s'en aille, et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne l'épouse.
8. Et les officiers continueront à parler au peuple, et diront: Si quelqu'un *est* timide et lâche, qu'il s'en aille et qu'il retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien.
9. Et aussitôt que les officiers auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs des bandes à la tête de chaque troupe.
10. Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui offriras la paix.
11. Alors si elle te fait une réponse de paix, et t'ouvre *les portes*, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et te servira.
12. Que si elle ne traite pas avec toi mais qu'elle fasse la guerre contre toi, alors tu l'assiégeras.
13. Et quand l'Eternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée!
14. *En réservant* seulement les femmes, les petits enfants et les bêtes, et tout ce qui sera dans la ville, *savoir*, tout son butin, *que* tu pilleras pour toi; et tu mangeras le butin de tes ennemis, que l'Eternel ton Dieu t'aura donné.
15. Tu en feras ainsi à toutes les villes *qui sont* fort éloignées de toi, *et* qui ne *sont* point des villes de ces nations.
16. Mais tu ne laisseras vivre personne *qui soit* des villes de ces peuples que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage;
17. Car tu ne manqueras point de les détruire, à la façon de l'interdit; *savoir*, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Eternel ton Dieu te l'a commandé.
18. Afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils ont pratiquées envers leurs dieux, et que vous ne péchiez pas contre l'Eternel votre Dieu.
19. Quand tu tiendras une ville assiégée plusieurs jours, en la battant pour la prendre, tu ne gâteras point ses arbres à coup de cognée; parce que tu en pourras manger; c'est pourquoi, tu ne les couperas point; car l'arbre des champs *est-il* un homme pour venir contre toi dans le siége?
20. *Mais* tu détruiras et tu couperas seulement les arbres que tu connaîtras n'être point des arbres fruitiers; et tu *en* bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce que tu en sois le maître.

CHAPITRE XXI.

1. Lorsque, dans la terre que l'Eternel ton Dieu te donne pour la posséder, on trouvera *le corps d'*un homme qui aura été tué, étendu dans un champ, *et qu'*on ne saura pas qui l'aura tué.
2. Alors tes anciens et tes juges sortiront, et mesureront depuis l'homme qui aura été tué, jusqu'aux villes qui *sont* autour de lui;
3. Puis les anciens de la ville *qui sera* la plus proche de l'homme qui aura été tué, prendront une jeune vache du troupeau, dont on ne se soit point servi, *et* qui n'ait point tiré au joug.
4. Et les anciens de cette ville-là feront descendre cette jeune vache dans une vallée rude, qu'on ne laboure ni ne sème pas, et ils couperont là dans la vallée le cou à cette jeune vache.
5. Et les sacrificateurs, fils de Lévi, s'approcheront; car l'Eternel ton Dieu les a choisis pour faire son service, et pour bénir au nom de l'Eternel, et afin que toute cause et toute plaie soient jugées par leur parole;
6. Et tous les anciens de cette ville-là, *qui seront* les plus près de l'homme qui aura été tué, laveront leurs mains sur la jeune vache à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée;
7. Et prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang; nos yeux aussi ne *l'*ont point vu *répandre*.
8. O Eternel! sois propice à ton peuple d'Israël que tu as racheté, et ne *lui* impute point le sang innocent *qui a été répandu* au milieu de ton peuple d'Israël. Et le meurtre sera expié pour eux.
9. Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi; parce que tu auras fait ce que l'Eternel approuve *et qu'il trouve droit*.
10. Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis, et que l'Eternel ton Dieu les aura livrés entre tes mains, et que tu en auras emmené des prisonniers;
11. Si tu vois, entre les prisonniers, une femme *qui soit* belle, et qu'ayant conçu pour elle de l'affection, *tu veuilles* la prendre pour ta femme;
12. Alors tu la mèneras en ta maison, et elle rasera sa tête, et coupera ses ongles.
13. Et elle ôtera de dessus elle les vêtements *qu'elle avait* dans sa captivité, et elle demeurera dans ta maison, et pleurera son père et sa mère, un mois durant; puis tu viendras vers elle, et tu seras son mari, et elle sera ta femme.
14. S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la renverras, à sa volonté, et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent.

ni en faire aucun trafic, parce que tu l'auras humiliée.
15. Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée, et l'autre haïe, et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui est aimée que celle qui est haïe, si le fils aîné est de celle qui est haïe,
16. Lorsque le jour viendra qu'il partagera à ses enfants ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée, avant le fils de celle qui est haïe, *qui est* le premier-né;
17. Mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour *son* premier-né, en lui donnant la portion de deux de tout ce qui se trouvera lui *appartenir;* car il *est* le commencement de sa force; le droit d'aînesse lui *appartient.*
18. Quand un homme aura un enfant pervers et rebelle, qui n'obéira point à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, et qui, quoiqu'ils l'aient châtié, ne les veuille point écouter,
19. Alors le père et la mère le prendront et le mèneront aux anciens de sa ville et à la porte de son lieu;
20. Et ils diront aux anciens de sa ville : Voici notre fils *qui est* pervers et rebelle, il n'obéit point à notre voix, *il est* gourmand et ivrogne.
21. Alors tous les hommes de la ville le lapideront, et il mourra, et *ainsi* tu ôteras le méchant du milieu de toi, afin que tout Israël *l'*entende et soit saisi de crainte.
22. Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort, et qu'on le fera mourir, et que tu le pendras à un bois,
23. Son corps mort ne demeurera point la nuit sur le bois, mais tu ne manqueras point de l'ensevelir le même jour; car celui qui est pendu *est* malédiction de Dieu; c'est pourquoi tu ne souilleras point la terre que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage.

CHAPITRE XXII.

1. Si tu vois le bœuf ou la brebis de ton frère égarés, tu ne te cacheras point d'eux, tu ne manqueras point de les ramener à ton frère.
2. Que si ton frère ne *demeure* pas près de toi, ou que tu ne le connaisses pas, tu les retireras même dans ta maison, et ils seront avec toi jusqu'à ce que ton frère les cherche, et *alors* tu les lui rendras.
3. Tu en feras de même à l'égard de son âne, et tu en useras de même à l'égard de son vêtement et de toute autre chose que ton frère aura perdue et que tu auras trouvée qui aura été égarée; tu ne t'*en* pourras cacher.
4. Si tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf tombés dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux, *mais* tu *les* relèveras avec lui.
5. Une femme ne portera point un habit d'homme, et un homme ne se revêtira point d'un habit de femme; car quiconque fait de telles choses, *est* en abomination à l'Eternel ton Dieu.
6. Quand tu rencontreras, dans un chemin, sur quelque arbre, ou sur la terre, un nid d'oiseau, *où il y ait* des petits ou des œufs, et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère avec les petits;
7. *Mais* tu laisseras aller la mère, et tu prendras les petits pour toi, afin que tu sois heureux et que tu prolonges *tes* jours.
8. Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras des défenses tout autour de ton toit, de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang, si quelqu'un tombait de là.
9. Tu ne planteras point ta vigne de diverses sortes de plants, de peur que le tout, *savoir,* le plant que tu auras planté et le rapport de *ta* vigne, ne soit souillé.
10. Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplés.
11. Tu ne t'habilleras point d'un drap tissu de diverses choses, *comme* de laine et de lin *joints* ensemble.
12. Tu feras des bandes aux quatre pans de la robe dont tu te couvres.
13. Lorsque quelqu'un aura pris une femme, et qu'après être venu vers elle, il la haïra,
14. Et qu'il lui imputera quelque chose qui donne occasion de parler *d'elle,* en la diffamant et en disant : J'ai pris cette femme, et quand je me suis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle *sa* virginité;
15. Alors le père et la mère de la jeune fille prendront et produiront les marques de sa virginité devant les anciens de la ville, à la porte;
16. Et le père de la jeune fille dira aux anciens: J'ai donné ma fille à cet homme pour femme, et il l'a prise en aversion;
17. Et voici, il *lui* a imposé une chose qui donne occasion de parler, disant: Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge; cependant voici les marques de la virginité de ma fille. Et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.
18. Alors les anciens de cette ville-là prendront le mari et le châtieront.
19. Et parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israël, ils le condamneront à cent *pièces* d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune fille; et elle lui sera pour femme, *et* il ne la pourra pas renvoyer tout qu'il vivra.
20. Mais si ce qu'il a dit est véritable, *que* la jeune fille ne se soit point trouvée vierge,
21. Alors ils feront sortir la jeune fille à la porte de la maison de son père, et les gens de la ville l'assommeront de pierres, et elle mourra; car elle a commis une infamie en Israël, commettant impureté *dans* la maison de son père; et

ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.
22. Quand on trouvera un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, tant l'homme qui a couché avec la femme, que la femme; et tu ôteras le mal d'Israël.
23. Quand une jeune fille vierge sera fiancée à un homme, et que quelqu'un l'ayant trouvée dans la ville, aura couché avec elle,
24. Vous les ferez sortir tous deux à la porte de la ville, et vous les lapiderez, et ils mourront; *savoir*, la jeune fille, parce qu'elle n'a point crié dans la ville; et l'homme parce qu'il a violé la femme de son prochain; et tu ôteras le mal du milieu de toi.
25. Que si quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée, et que, lui faisant violence, il couche avec elle, alors l'homme qui aura couché avec elle, mourra lui seul.
26. Mais tu ne feras rien à la jeune fille; la jeune fille n'a point *commis* de péché *digne* de mort; car il en est de ce cas comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain, et lui ôtait la vie;
27. Parce que, l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille fiancée aura pu crier, sans que personne l'ait délivrée.
28. Si quelqu'un trouve une jeune fille vierge, qui ne soit point fiancée, et que la prenant, il couche avec elle, et qu'ils soient trouvés;
29. L'homme qui aura couché avec elle, donnera au père de la jeune fille cinquante *pièces* d'argent, et elle lui sera pour femme, parce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra pas laisser, tant qu'il vivra.
30. Nul ne prendra la femme de son père, ni ne découvrira le bord *de la robe* de son père.

CHAPITRE XXIII.

1. Celui qui est eunuque, soit pour avoir été froissé, soit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel.
2. Le bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel, même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel.
3. Le Hammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Eternel; même leur dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel;
4. Parce qu'ils ne sont point venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, par le chemin, quand vous sortiez d'Egypte, et parce aussi qu'ils firent venir à prix d'argent, contre vous, Balaam, fils de Béhor, de Péthor de Mésopotamie, pour vous maudire.
5. Mais l'Eternel ton Dieu ne voulut point écouter Balaam, et l'Eternel ton Dieu convertit la malédiction en bénédiction, parce que l'Eternel ton Dieu t'aime.
6. Tu ne chercheras jamais, tant que tu vivras, leur paix ni leur bien.
7. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen; car il *est* ton frère; tu n'auras point en abomination l'Egyptien; car tu as été étranger dans son pays.
8. Les enfants qui leur naîtront dans la troisième génération, pourront entrer dans l'assemblée de l'Eternel.
9. Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde-toi de toute chose mauvaise;
10. S'il y a quelqu'un d'entre vous qui ne soit point pur, pour quelque accident *qui lui soit arrivé* de nuit, alors il sortira hors du camp, *et* n'entrera point dans le camp.
11. Et sur le soir il se lavera avec de l'eau, et aussitôt que le soleil sera couché, il rentrera dans le camp;
12. Tu auras quelque endroit, hors du camp, où tu sortiras;
13. Et tu auras un pic entre tes ustensiles, et quand tu voudras t'asseoir dehors, tu creuseras avec ce *pic*, et tu t'en retourneras après avoir couvert ce qui sera sorti de toi.
14. Car l'Eternel ton Dieu marchera au milieu de ton camp pour te délivrer, et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp donc soit saint, de peur qu'il ne voie quelque chose d'impur en toi, et qu'il ne se détourne de toi.
15. Tu ne livreras point à son maître le serviteur qui se sera sauvé chez toi, d'avec son maître;
16. *Mais* il demeurera avec toi, au milieu de toi, au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes, où il lui plaira; tu ne le molesteras point.
17. Qu'il n'y ait point de prostituée entre les filles d'Israël, et qu'entre les fils d'Israël, il n'y en ait aucun qui se prostitue à l'infamie.
18. Tu n'apporteras point dans la maison de l'Eternel ton Dieu le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien, pour aucun vœu *que tu aies fait*; car ces deux choses *sont* en abomination devant l'Eternel ton Dieu.
19. Tu ne prêteras point à intérêt à ton frère, *ni* de l'argent, *ni* des vivres, *ni* quelque chose que ce soit qu'on prête à intérêt.
20. Tu pourras prêter à intérêt à l'étranger, mais tu ne donneras point à intérêt à ton frère; afin que l'Eternel ton Dieu te bénisse dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main, dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.
21. Quand tu auras fait un vœu à l'Eternel ton Dieu, tu ne diffèreras point de l'accomplir, car l'Eternel ton Dieu ne manquerait point à te le redemander; ainsi il y aurait du péché en toi.
22. Mais quand tu t'abstiendras de faire des vœux, il n'y aura point de péché en toi.
23. Tu prendras garde à faire ce que tu auras prononcé de ta bouche, selon que tu auras fait le vœu volontairement à

l'Eternel ton Dieu, et que tu *l'*auras prononcé de ta bouche.

24. Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raisins selon ton appétit, jusqu'à *en* être rassasié, mais tu n'*en* mettras point dans ton vaisseau.

25. Quand tu entreras dans les blés de ton prochain, tu pourras bien arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.

CHAPITRE XXIV.

1. Quand quelqu'un aura pris une femme, et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant les yeux de cet *homme-là*, parce qu'il aura trouvé en elle quelque chose d'infâme, il lui écrira une lettre de divorce, et *la* lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison.

2. Et quand elle sera sortie de sa maison, et que s'en étant allée, elle sera mariée à un autre mari,

3. Si ce dernier mari la hait, et lui écrit une lettre de divorce, et *la* lui met en main et la renvoie de sa maison, ou que ce dernier mari, qui l'avait prise pour sa femme, meure,

4. Alors son premier mari, qui l'avait renvoyée, ne la pourra pas reprendre pour femme, après qu'elle s'est souillée; car ce *serait* une abomination devant l'Eternel; ainsi tu ne chargeras d'aucun péché le pays que l'Eternel ton Dieu te donne *en* héritage.

5. Quand quelqu'un prendra une nouvelle femme, il n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge; *mais* un an durant il sera exempt dans sa maison, et il réjouira la femme qu'il aura prise.

6. On ne prendra point pour gage les deux meules, *non pas* même la meule de dessus, parce qu'on prendrait pour gage la vie *de son prochain*.

7. Quand on trouvera quelqu'un qui aura dérobé quelqu'un de ses frères des enfants d'Israël, et qui en aura fait trafic, et l'aura vendu, ce larron-là mourra; et tu ôteras le mal du milieu de toi.

8. Prends garde à la plaie de la lèpre, afin que tu gardes et que tu fasses tout ce que les sacrificateurs, *qui sont* de la race de Lévi, vous enseigneront; vous prendrez garde à faire *ce qu'ils vous diront*, selon que je leur ai commandé.

9. Souviens-toi de ce que l'Eternel ton Dieu fit à Marie dans le chemin, après que vous fûtes sortis d'Egypte.

10. Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain une chose qui *te* sera due, tu n'entreras point dans sa maison pour prendre un gage;

11. *Mais* tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu as prêté t'apportera le gage dehors.

12. Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras point ayant encore son gage.

13. *Mais* tu ne manqueras pas de lui rendre le gage aussitôt que le soleil sera couché, afin qu'il couche dans son habit, et qu'il te bénisse; et cela te sera *imputé* à justice devant l'Eternel ton Dieu.

14. Tu ne feras point de tort au mercenaire *qui est* pauvre et indigent, d'entre tes frères ou d'entre les étrangers qui *demeurent* dans ton pays, dans *quelqu'une* de tes demeures;

15. Tu lui donneras le salaire le jour même *qu'il aura travaillé*, avant que le soleil se couche; car il *est* pauvre, et c'est à quoi son âme s'attend; de peur qu'il ne crie contre toi à l'Eternel et que tu ne pèches.

16. On ne fera point mourir les pères pour les enfants; on ne fera point non plus mourir les enfants pour les pères, *mais* on fera mourir chacun pour son péché.

17. Tu ne pervertiras point le droit d'un étranger, *ni* d'un orphelin, et tu ne prendras point pour gage l'habit d'une veuve.

18. Et tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, et que l'Eternel ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

19. Quand tu feras ta moisson dans ton champ, et que tu y auras oublié quelque poignée d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre; *mais cela* sera pour l'étranger, pour l'orphelin, et pour la veuve, afin que l'Eternel ton Dieu te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.

20. Quand tu secoueras tes oliviers, tu n'*y* retourneras point pour rechercher branche après branche; *mais ce qui restera* sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

21. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras point les raisins qui seront demeurés après toi; *mais cela* sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

22. Et tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Egypte, c'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

CHAPITRE XXV.

1. Quand il y aura un différend entre quelques personnes, et qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juge, on justifiera celui qui a le droit, et on condamnera celui qui a tort.

2. Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence, selon l'exigence de son crime, par un certain nombre *de coups*.

3. Il le fera *donc* battre de quarante coups, *et* non plus; de peur que s'il continuait à le battre outre ces *coups-là*, la plaie *ne fût* excessive, et que ton frère ne fût traité *trop* indignement devant tes yeux.

4. Tu n'emmusselleras point *ton* bœuf, lorsqu'il foule le grain.

5. Lorsque des frères demeureront en-

semble, et que l'un d'entre eux viendra à mourir sans enfants, *alors* la femme du mort ne se mariera point dehors à un étranger, *mais* son beau-frère viendra vers elle, et la prendra pour femme, et l'épousera comme étant son beau-frère.

6. Et le premier-né qu'elle enfantera, succédera au frère mort, et portera son nom, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

7. Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre sa belle-sœur, alors sa belle-sœur montera à la porte, vers les anciens, et dira : Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël, *et* ne veut point m'épouser par droit de beau-frère.

8. Et les anciens de sa ville l'appelleront, et lui parleront; et s'il demeure ferme, et qu'il dise : Il ne me plaît pas de l'épouser;

9. Alors sa belle-sœur s'approchera de lui devant les anciens, et lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, et prenant la parole, elle *lui* dira : C'est ainsi qu'on fera à l'homme qui ne soutiendra pas la famille de son frère.

10. Et son nom sera appelé en Israël, la maison du déchaussé.

11. Quand des hommes auront une querelle ensemble, l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le bat, et qu'avançant sa main elle *le* saisisse par ses parties naturelles,

12. Alors tu lui couperas la main, *et* ton œil ne *l'*épargnera point.

13. Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de pierres *pour peser*, une grande et une petite.

14. Il n'y aura point *aussi* dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit;

15. *Mais* tu auras des pierres *à peser*, entières et justes; tu auras *aussi* un épha entier et juste; afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne.

16. Car quiconque fait cela, quiconque fait *cette* iniquité, *est* en abomination à l'Eternel ton Dieu.

17. Souviens-toi de ce que te fit Hamalek en chemin, quand vous sortiez d'Egypte;

18. Comment il te vint rencontrer dans le chemin, et te chargea en queue, *attaquant* tous les faibles qui te suivaient, lorsque tu étais toi-même las et travaillé, et comment il n'eut point de crainte de Dieu.

19. Quand donc l'Eternel ton Dieu t'aura donné du repos de tous tes ennemis qui t'environnent, au pays que l'Eternel ton Dieu te donne *en* héritage pour le posséder, *alors* tu effaceras la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux, ne *l'*oublie point.

CHAPITRE XXVI.

1. Quand tu seras entré au pays que l'Eternel ton Dieu te donne *en* héritage, et que tu le posséderas, et y demeureras,

2. Alors tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre, et tu les apporteras du pays que l'Eternel ton Dieu te donne, et *les* ayant mis dans une corbeille, tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom,

3. Et étant venu vers le sacrificateur qui sera en ce temps-là, tu lui diras : Je reconnais aujourd'hui devant l'Eternel ton Dieu, que je suis parvenu dans ce pays, que l'Eternel avait juré à nos pères de nous donner.

4. Et le sacrificateur prendra la corbeille de ta main, et la mettra devant l'autel de l'Eternel ton Dieu.

5. Puis, prenant la parole, tu diras devant l'Eternel ton Dieu : Mon père *était* un *pauvre* Syrien, prêt à périr, et il descendit en Egypte avec un petit nombre de gens, et il y fit séjour, et devint là une nation grande, forte et *qui s'est fort* multipliée;

6. Et les Egyptiens nous maltraitèrent, nous affligèrent et nous imposèrent une dure servitude;

7. Alors nous criâmes à l'Eternel, le Dieu de nos pères, et l'Eternel exauça notre voix et regarda notre affliction, notre travail et notre oppression;

8. Et l'Eternel nous tira hors d'Egypte avec une main forte et un bras étendu, *en jetant dans les Egyptiens* une grande frayeur, et avec des signes et des miracles.

9. Depuis, il nous conduisit en ce lieu, et nous donna ce pays, *qui est* un pays où coulent le lait et le miel.

10. Maintenant donc, voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée, ô Eternel! tu poseras ainsi *la corbeille* devant l'Eternel ton Dieu, et te prosterneras devant l'Eternel ton Dieu,

11. Et tu te réjouiras de tout le bien que l'Eternel ton Dieu t'aura donné et à ta maison, toi, et le Lévite, et l'étranger qui *sera* au milieu de toi.

12. Quand tu auras achevé de lever toutes les dîmes de ton revenu en la troisième année, *qui est* l'année des dîmes, tu *les* donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, et ils *les* mangeront dans les lieux de ta demeure, et *en* seront rassasiés;

13. Et tu diras en la présence de l'Eternel ton Dieu : J'ai entièrement ôté de *ma* maison ce qui était sacré, et même je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as donnés; je n'ai rien transgressé de tes commandements et je ne *les* ai point oubliés.

14. Je n'en ai point mangé dans mon deuil, et je n'en ai rien ôté pour *l'appliquer à* quelque usage souillé, et je n'en ai point donné pour un mort; j'ai obéi à la voix de l'Eternel mon Dieu; j'ai fait tout ce que tu m'avais commandé.

15. Regarde de ta sainte demeure des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et la terre que tu nous as donnée, comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel.
16. Aujourd'hui l'Eternel ton Dieu te commande de pratiquer ces statuts et ces ordonnances; prends donc garde à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.
17. Tu as aujourd'hui fait dire à l'Eternel qu'il te serait Dieu, et que tu marcherais dans ses voies, et que tu garderais ses statuts, ses commandements et ses ordonnances, et que tu obéirais à sa voix;
18. Aussi l'Eternel t'a fait dire aujourd'hui, que tu lui serais un peuple précieux; selon qu'il *t'en* a parlé, afin que tu gardes tous ses commandements,
19. Et qu'il te mettrait *dans un rang* élevé, afin que *tu acquières* de la louange, du renom et de la gloire, au-dessus de toutes les nations qu'il a créées, et que tu sois un peuple saint à l'Eternel ton Dieu, selon qu'il *en* a parlé.

CHAPITRE XXVII.

1. Or, Moïse et les anciens d'Israël firent *ce* commandement au peuple, disant: Gardez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui;
2. C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain, *pour entrer* au pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu te dresseras de grandes pierres, et tu les enduiras avec de la chaux,
3. Et tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi, aussitôt que tu auras passé, pour entrer dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne, *qui est* un pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Eternel, le Dieu de tes pères, *t'en* a parlé.
4. Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là, selon que je vous le commande aujourd'hui, sur la montagne d'Hébal, et vous les enduirez avec de la chaux.
5. Tu bâtiras aussi là un autel à l'Eternel ton Dieu, un autel de pierres, sur lesquelles tu ne lèveras point le fer;
6. Tu bâtiras l'autel de l'Eternel ton Dieu, de pierres entières; tu y offriras des holocaustes à l'Eternel ton Dieu;
7. Tu *y* offriras aussi des sacrifices de prospérités, et tu mangeras là, et tu te réjouiras devant l'Eternel ton Dieu;
8. Et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, *les* gravant bien avant.
9. Et Moïse et les sacrificateurs, *qui sont* de la race de Lévi, parlèrent à tout Israël, disant: Ecoute, et entends, Israël; tu es aujourd'hui devenu un peuple à l'Eternel ton Dieu;
10. Tu obéiras donc à la voix de l'Eternel ton Dieu, et tu observeras *ces* commandements et *ces* statuts que je te prescris aujourd'hui,
11. Moïse fit aussi, ce jour-là, *ce* commandement au peuple, disant:
12. Quand vous aurez passé le Jourdain, que Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin se tiennent sur la montagne de Garizim, pour bénir le peuple.
13. Et que Ruben, Gad, Ascer, Zabulon, Dan, Nephthali, se tiennent pour maudire, sur la montagne d'Hébal.
14. Et les Lévites prendront la parole, et diront, à haute voix, à tous les hommes d'Israël:
15. Maudit *est* l'homme qui fera une image taillée ou de fonte, *qui est* en abomination à l'Eternel *et* l'ouvrage des mains d'un ouvrier, et qui *la* mettra dans un lieu secret. Et tout le peuple répondra, et dira: Amen.
16. Maudit *est* celui qui aura méprisé son père ou sa mère. Et tout le peuple dira: Amen.
17. Maudit *est* celui qui transporte les bornes de son prochain. Et tout le peuple dira: Amen
18. Maudit *est* celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin. Et tout le peuple dira Amen.
19. Maudit *est* celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve. Et tout le peuple dira: Amen.
20. Maudit *est* celui qui couche avec la femme de son père; car il découvre le bord *de la robe* de son père. Et tout le peuple dira. Amen.
21. Maudit *est* celui qui couche avec aucune bête. Et tout le peuple dira: Amen.
22. Maudit *est* celui qui couche avec sa sœur, *qui est* fille de son père, ou fille de sa mère. Et tout le peuple dira Amen
23. Maudit *est* celui qui couche avec sa belle-mère. Et tout le peuple dira: Amen.
24. Maudit *est* celui qui frappe son prochain en cachette. Et tout le peuple dira. Amen.
25. Maudit *est* celui qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent. Et tout le peuple dira. Amen.
26. Maudit *est* celui qui ne persévère pas à faire les paroles de cette loi. Et tout le peuple dira: Amen.

CHAPITRE XXVIII.

1. Or, il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Eternel ton Dieu et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Eternel ton Dieu te mettra *dans un rang* élevé, au-dessus de toutes les nations de la terre;
2. Et toutes ces bénédictions viendront sur toi et reposeront sur toi, quand tu obéiras à la voix de l'Eternel ton Dieu:
3. Tu *seras* béni dans la ville, tu *seras* aussi béni dans les champs,
4. Le fruit de ton ventre *sera* béni, le fruit de ta terre et le fruit de ton bé-

tail, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau;
5. Ta corbeille *sera* bénie, et ta maie;
6. Tu *seras* béni dans ton entrée, tu *seras* aussi béni à ta sortie;
7. L'Eternel fera que tes ennemis, qui s'élèveront contre toi, seront battus devant toi; ils sortiront contre toi par un chemin, et par sept chemins ils s'enfuiront devant toi;
8. L'Eternel commandera à la bénédiction *qu'elle soit* avec toi dans tes greniers et dans toutes les choses où tu mettras la main; et il te bénira dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne.
9. L'Eternel *ton Dieu* t'établira pour lui *être* un peuple saint, selon qu'il te *l*'a juré, quand tu garderas les commandements de l'Eternel ton Dieu, et que tu marcheras dans ses voies;
10. Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Eternel est réclamé sur toi, et ils te craindront;
11. Et l'Eternel *ton Dieu* te fera abonder en biens, *en multipliant* le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre, dans le pays que l'Eternel a juré à tes pères de te donner.
12. L'Eternel t'ouvrira son bon trésor *savoir*, les cieux, pour donner la pluie qu'il faut à ta terre, en sa saison, et pour bénir toutes les œuvres de tes mains; tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point.
13. L'Eternel te mettra à la tête *des peuples* et non point à *leur* queue, et tu seras toujours au-dessus, et non point au-dessous, quand tu obéiras aux commandements de l'Eternel ton Dieu, que je te donne aujourd'hui, afin que tu prennes garde à *les* faire,
14. Et que tu ne te détourneras, ni à droite ni à gauche, d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux, *et* pour les servir.
15. Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Eternel ton Dieu pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi, et reposeront sur toi.
16. Tu *seras* maudit dans la ville, tu *seras* aussi maudit aux champs;
17. Ta corbeille *sera* maudite, et ta maie;
18. Le fruit de ton ventre *sera* maudit, et le fruit de ta terre, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau;
19. Tu *seras* maudit dans ton entrée, tu *seras* aussi maudit à ta sortie;
20. L'Eternel enverra sur toi la malédiction, l'effroi et la ruine, dans toutes les choses où tu mettras la main et que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit, et que tu périsses promptement, à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné;
21. L'Eternel fera que la mortalité s'attachera à toi, jusqu'à ce qu'il t'ait consumé de dessus la terre que tu vas posséder;
22. L'Eternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fièvre, d'une chaleur brûlante, d'épée, de sécheresse et de nielle, qui te persécuteront jusqu'à ce que tu périsses;
23. Les cieux qui *sont* sur ta tête, seront d'airain, et la terre qui *est* sous toi *sera* de fer;
24. L'Eternel *te* donnera *au lieu de* la pluie qu'il faut à ta terre, de la poussière et de la poudre, *qui* descendra sur toi des cieux, jusqu'à ce que tu sois exterminé;
25 *Et* l'Eternel fera que tu seras battu devant tes ennemis; tu sortiras par un chemin contre eux, et par sept chemins tu t'enfuiras devant eux; et tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre;
26. Et tes corps morts seront en nourriture à tous les oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre, et il n'y aura personne qui *les* effarouche;
27. L'Eternel te frappera de l'ulcère d'Egypte, d'hémorrhoïdes, de gale et de gratelle dont tu ne pourras pas guérir;
28. L'Eternel te frappera de frénésie, d'aveuglement et d'étonnement de cœur;
29. Tu iras tâtonnant en plein midi, comme un aveugle tâtonne dans les ténèbres; tu n'auras point d'heureux succès dans tes entreprises; et tu seras toujours opprimé et pillé; et *il n'y aura* personne qui *te* garantisse;
30. Tu fianceras une femme, mais un autre dormira avec elle; tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point; tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilleras point le fruit *pour toi;*
31. Ton bœuf *sera* tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point; ton âne *sera* ravi de devant toi, et ne te sera point rendu; tes brebis *seront* livrées à tes ennemis, et tu n'auras personne pour *les en* retirer;
32. Tes fils et tes filles *seront* livrés à un autre peuple, et tes yeux *le* verront, et se consumeront tout le jour *en regardant* vers eux, et ta main n'aura aucune force;
33. *Et* un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail, et tu seras *exposé* tous les jours *à* souffrir des torts et des concussions;
34. Et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux;
35. L'Eternel te frappera d'un ulcère très malin sur les genoux et sur les cuisses, dont tu ne pourras pas être guéri; *il t'en frappera* depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête;
36. L'Eternel te fera marcher, et ton roi que tu auras établi sur toi, vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères, et tu serviras là d'autres dieux, *des dieux* de bois et de pierre;
37. Et tu seras *là un sujet* d'étonne-

ment, *de* railleries et *de* fables, parmi
tous les peuples vers lesquels l'Eternel
t'aura emmené;
38. Tu jetteras beaucoup de semence
dans *ton* champ, et tu recueilleras peu;
car les sauterelles la consumeront;
39. Tu planteras des vignes et tu *les*
cultiveras, mais tu n'*en* boiras point le
vin, et tu n'*en* recueilleras rien; car les
vers en mangeront *le fruit;*
40. Tu auras des oliviers dans toutes
tes frontières, et tu ne t'oindras point
d'huile; car tes oliviers perdront leur
fruit;
41. Il te naîtra des fils et des filles, mais
ils ne seront pas à toi; car ils iront en
captivité;
42. Les hannetons gâteront tous tes ar-
bres, et le fruit de ta terre;
43. L'étranger qui *est* au milieu de toi
montera au-dessus de toi, fort haut, et
tu descendras fort bas;
44. Il te prêtera, et tu ne lui prêteras
point; il sera à la tête, et tu seras à la
queue.
45. Et toutes ces malédictions t'arrive-
ront et te poursuivront, et reposeront
sur toi, jusqu'à ce que tu sois exter-
miné, parce que tu n'auras pas obéi à
la voix de l'Eternel ton Dieu; pour gar-
der ses commandements et ses statuts
qu'il t'a donnés.
46. Et *ces malédictions* seront sur toi
et sur ta postérité, pour *être* des signes
et des prodiges à jamais.
47. Parce que tu n'auras point servi
l'Eternel ton Dieu avec joie, et de bon
cœur, dans l'abondance de toutes choses,
48. Tu serviras ton ennemi, que Dieu
enverra contre toi, dans la faim, dans
la soif, dans la nudité et dans la disette
de toutes choses; et il mettra un joug
de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait
exterminé;
49. L'Eternel fera lever contre toi de
loin, du bout de la terre, une nation
qui volera comme vole l'aigle, une na-
tion dont tu n'entendras point la lan-
gue,
50. Une nation fière, qui n'aura point
d'égard au vieillard, et qui n'aura point
pitié de l'enfant;
51. Elle mangera les fruits de tes bêtes,
et les fruits de ta terre, jusqu'à ce que
tu sois exterminé; elle ne te laissera
rien de reste, *ni* froment, *ni* vin, ni
huile, *ni aucune* portée de tes vaches,
ni brebis de ton troupeau, jusqu'à ce
qu'elle t'ait ruiné;
52. Et elle t'assiégera dans toutes tes
villes, jusqu'à ce que tes murailles les
plus hautes et les plus fortes, sur les-
quelles tu te seras assuré dans tout ton
pays, tombent par terre; elle assiégera
même toutes tes villes, par tout le pays
que l'Eternel ton Dieu t'aura donné;
53. Tu mangeras, durant le siége et
dans l'extrémité où ton ennemi te ré-
duira, le fruit de ton ventre, la chair de
tes fils et de tes filles, que l'Eternel ton
Dieu t'aura donné;
54. L'homme le plus tendre et le plus
délicat d'entre vous regardera d'un œil
d'envie son frère, et sa femme bien-
aimée, et le reste de ses enfants qu'il
aura réservés,
55. Pour ne donner à aucun d'eux de
la chair de ses enfants, qu'il mangera,
parce qu'il ne lui sera rien demeuré du
tout, à cause du siége et de l'extrémité
où ton ennemi te réduira dans toutes
tes villes;
56. La plus tendre et la plus délicate
d'entre vous, qui n'aura point essayé
de mettre la plante de son pied sur la
terre, par délicatesse et par mollesse,
regardera d'un œil d'envie son mari
bien-aimé, son fils et sa fille,
57. Et la taie de son petit enfant, qui
sortira d'entre ses pieds, et les enfants
qu'elle enfantera; car elle les mangera
secrètement, dans la disette *où elle sera*
de toutes choses, à cause du siége et de
l'extrémité où ton ennemi te réduira
dans *toutes* tes villes.
58. Si tu ne prends pas garde à faire
toutes les paroles de cette loi, qui sont
écrites dans ce livre, en craignant ce
nom glorieux et terrible, l'ETERNEL
TON DIEU,
59. Alors l'Eternel te frappera, *toi* et ta
postérité, de plaies étranges, de plaies
grandes et de durée, de maladies mali-
gnes et de durée.
60. Il fera retourner sur toi toutes les
langueurs d'Egypte que tu as appré-
hendées, et elles s'attacheront à toi;
61. *Et* même l'Eternel fera venir sur
toi toute *autre* maladie et toute *autre*
plaie, qui n'*est* point écrite dans le livre
de cette loi, jusqu'à ce que tu sois exter-
miné;
62. Et vous resterez en petit nombre
au lieu où vous aurez été comme les
étoiles des cieux, *tant vous étiez* en
grand nombre; parce que tu n'auras
point obéi à la voix de l'Eternel ton Dieu.
63. Et il arrivera que comme l'Eternel
s'est réjoui sur vous, en vous faisant
du bien et en vous multipliant, aussi
l'Eternel prendra plaisir à vous faire
périr et à vous exterminer, et vous se-
rez arrachés de dessus la terre où vous
allez pour la posséder;
64. Et l'Eternel te dispersera parmi
tous les peuples, depuis un bout de la
terre jusqu'à l'autre; et tu serviras là
d'autres dieux, que ni toi ni tes pères
n'avez point connus, *des dieux* de bois
et de pierre.
65. Encore ne trouveras-tu aucun re-
pos parmi ces nations-là, et *même* la
plante de ton pied n'aura aucun repos;
car l'Eternel te donnera là un cœur
tremblant, et des yeux qui ne verront
point, et une âme pénétrée de douleur.
66. Et ta vie sera *comme* pendante de-
vant toi; et tu seras dans l'effroi nuit et

jour, et tu ne seras point assuré de ta vie;
67. Tu diras le matin : Qui *me* fera voir le soir? et le soir tu diras : Qui *me* fera voir le matin? à cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé, et à cause de ce que tu verras de tes yeux.
68. Et l'Eternel te fera retourner en Egypte, sur des navires, *pour faire* le voyage dont je t'ai dit : Il ne t'arrivera plus de le voir; et vous vous vendrez là à vos ennemis, pour *être* esclaves et servantes, et il n'y aura personne qui *vous* achète.

CHAPITRE XXIX.

1. Ce *sont* ici les paroles de l'alliance que l'Eternel commanda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb.
2. Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Vous avez vu tout ce que l'Eternel a fait en votre présence au pays d'Egypte, à Pharaon, et à tous ses serviteurs, et à tout son pays.
3. Les grandes expériences que tes yeux ont vues, ces signes et ces grands miracles;
4. Et l'Eternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour;
5. Et je vous ai conduits quarante ans par le désert sans que vos vêtements se soient usés sur vous, et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied;
6. Vous n'avez point mangé de pain, ni bu de vin, ni de cervoise, afin que vous connaissiez que je *suis* l'Eternel votre Dieu;
7. Enfin, vous êtes parvenus en ce lieu; et Sihon, roi de Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, sont sortis au-devant de nous pour *nous* combattre, et nous les avons battus,
8. Et nous avons pris leur pays, et nous l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.
9. Vous garderez donc les paroles de cette alliance, et vous les ferez, afin que vous prospériez dans tout ce que vous entreprendrez.
10. Vous comparaissez tous aujourd'hui devant l'Eternel votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos anciens, vos officiers, *et* tout homme d'Israël,
11. Vos petits enfants, vos femmes, et ton étranger qui *est* au milieu de ton camp, depuis ton coupeur de bois jusqu'à ton puiseur d'eau,
12. Afin que tu entres dans l'alliance de l'Eternel ton Dieu, et dans l'imprécation du serment qu'il *te* fait faire, *dans cette alliance* que l'Eternel ton Dieu traite aujourd'hui avec toi,
13. Afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour *être* son peuple, et qu'il soit ton Dieu, selon qu'il te *l'a* dit, et selon qu'il *l'a* juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.
14. Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance, et *que j'y ajoute* cette imprécation du serment *que vous faites;*
15. Mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Eternel notre Dieu, qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui.
16. Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré au pays d'Egypte, et comment nous avons passé chez les nations, parmi lesquelles vous avez passé;
17. Et vous avez vu leurs abominations et leurs dieux infâmes, de bois et de pierre, d'argent et d'or, qui *sont* parmi eux.
18. *Prenez garde* qu'il n'y ait parmi vous *aucun* homme, ni femme, ni famille, ni tribu, qui détourne aujourd'hui son cœur de l'Eternel notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations, *et* qu'il n'y ait entre vous quelque racine qui produise du fiel et de l'amertume.
19. Et qu'il n'arrive que *quelqu'un*, entendant les paroles de cette imprécation du serment *que vous faites*, ne se flatte en son cœur, disant : J'aurai la paix, encore que je marche selon que je l'ai arrêté en mon cœur, en sorte qu'il ajoute l'ivresse à la soif.
20. L'Eternel ne voudra point lui pardonner; mais alors la colère de l'Eternel et sa jalousie s'allumeront contre cet homme-là, et toute la malédiction du serment *que vous faites*, qui est écrite dans ce livre, demeurera sur lui, et l'Eternel effacera son nom de dessous les cieux;
21. Et l'Eternel le séparera de toutes les tribus d'Israël pour *son* malheur, selon toutes les imprécations du serment de l'alliance qui est écrite dans ce livre de la loi.
22. Et *alors* la génération à venir dira, *savoir*, vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger qui viendra d'un pays éloigné, quand ils verront les plaies de ce pays, et ses maladies dont l'Eternel l'affligera,
23. *Et* que toute la terre de *ce pays ne sera que* soufre, *que* sel *et qu'*embrasements, qu'elle ne sera point semée et qu'elle ne fera rien germer, et que nulle herbe n'en sortira, telle que fut la subversion de Sodome, de Gomorrhe, d'Adma, et de Tséboïm, que l'Eternel détruisit en sa colère et son indignation;
24. Et *même* toutes les nations diront. Pourquoi l'Eternel a-t-il ainsi traité ce pays? Quelle *est la cause de* l'ardeur de cette grande colère?
25. Et on répondra : *C'est* parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Eternel, le Dieu de leurs pères, qu'il avait traitée avec eux quand il les fit sortir du pays d'Egypte,

26. Car ils s'en sont allés et ils ont servi
d'autres dieux, et se sont prosternés
devant eux, *quoique ce fussent* des dieux
qu'ils n'avaient point connus, et *dont*
aucun ne leur avait rien donné;
27. C'est pourquoi la colère de l'Eternel
s'est embrasée contre ce pays, pour
faire venir sur lui toutes les malédictions
écrites dans ce livre,
28. Et l'Eternel les a arrachés de leur
terre, en *sa* terrible colère et en *sa*
grande indignation, et il les a chassés
dans un autre pays, comme *il paraît*
aujourd'hui.
29. Les choses cachées *appartiennent*
à l'Eternel notre Dieu, mais les choses
révélées *sont* pour nous et pour nos enfants
à jamais, afin que nous observions
toutes les paroles de cette loi.

CHAPITRE XXX.

1. Or, quand toutes ces choses-là, que
je t'ai représentées, seront venues sur
toi, soit la bénédiction, soit la malédiction,
et lorsque tu *les* auras rappelées
dans ton cœur, parmi toutes les nations
vers lesquelles l'Eternel ton Dieu t'aura
chassé,
2. Et que tu te seras converti à l'Eternel
ton Dieu, et que tu auras écouté sa
voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur
et de toute ton âme, selon tout ce que
je te commande aujourd'hui,
3. L'Eternel ton Dieu ramènera *aussi*
tes captifs et aura compassion de toi, et
il te rassemblera de nouveau d'entre
tous les peuples où l'Eternel ton Dieu
t'avait dispersé.
4. Quand tes dispersés seraient au bout
des cieux, l'Eternel ton Dieu te rassemblera
de là, et te retirera de là;
5. Et l'Eternel ton Dieu te ramènera au
pays que tes pères auront possédé, et tu
le posséderas; il te fera du bien, et te
fera croître plus qu'*il n'a fait croître*
tes pères;
6. Et l'Eternel ton Dieu circoncira ton
cœur, et le cœur de ta postérité, afin que
tu aimes l'Eternel ton Dieu de tout ton
cœur et de toute âme, *et* que tu vives;
7. Et l'Eternel ton Dieu mettra sur tes
ennemis, et sur ceux qui te haïssent *et*
qui t'auront persécuté, toutes les imprécations
du serment *que vous avez fait*.
8. Ainsi tu te convertiras, et tu obéiras
à la voix de l'Eternel, et tu feras tous
ses commandements que je te prescris
aujourd'hui;
9. Et l'Eternel ton Dieu te fera abonder
en biens dans toutes les œuvres de ta
main, dans le fruit de ton ventre, le
fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre;
car l'Eternel ton Dieu prendra plaisir de
nouveau à te *faire* du bien, comme il a
pris plaisir *à faire du bien* à tes pères,
10. Quand tu obéiras à la voix de l'Eternel
ton Dieu, en gardant ses commandements
et ses ordonnances écrites
dans ce livre de la loi, quand tu te convertiras
à l'Eternel ton Dieu de tout ton
cœur et de toute ton âme;
11. Car ce commandement que je te
prescris aujourd'hui, n'est point trop
élevé au-dessus de toi, et il n'est pas
éloigné *de toi;*
12. Il n'*est* pas dans les cieux, pour
donner lieu de dire : Qui est-ce qui montera
pour nous aux cieux, et nous l'apportera,
pour nous le faire entendre,
afin que nous le fassions?
13. Il n'*est* point aussi au delà de la
mer, pour *donner lieu de* dire : Qui est-ce
qui passera au delà de la mer pour nous,
et nous l'apportera, afin de nous le faire
entendre, et que nous le fassions?
14. Car cette parole *est* fort proche de
toi; *elle est* dans ta bouche et dans ton
cœur, afin que tu l'accomplisses.
15. Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant
toi tant la vie et le bien, que la mort et
le mal;
16. Car je te commande aujourd'hui d'aimer
l'Eternel ton Dieu, de marcher dans
ses voies et de garder ses commandements,
ses statuts et ses ordonnances,
afin que tu vives, et que tu multiplies,
et que l'Eternel ton Dieu te bénisse, au
pays où tu vas pour le posséder.
17. Mais si ton cœur se détourne, et que
tu n'obéisses pas *à ces commandements*,
et que tu t'abandonnes à te prosterner
devant d'autres dieux, et à les servir,
18. Je vous déclare aujourd'hui, que certainement
vous périrez *et* que vous ne
prolongerez point *vos* jours sur la terre
pour laquelle vous passez le Jourdain,
afin d'y entrer et de la posséder.
19. Je prends aujourd'hui à témoin les
cieux et la terre contre vous, *que* j'ai mis
devant toi et la vie et la mort, la bénédiction
et la malédiction; choisis donc la
vie, afin que tu vives, toi et ta postérité,
20. En aimant l'Eternel ton Dieu, en
obéissant à sa voix, et en demeurant
attaché à lui, car c'est lui qui *est* ta vie,
et la longueur de tes jours, afin que tu
demeures sur la terre que l'Eternel
avait juré de donner à tes pères, Abraham,
Isaac et Jacob.

CHAPITRE XXXI.

1. Et Moïse s'en alla, et tint ces discours
à tout Israël,
2. Et leur dit : Je *suis* aujourd'hui âgé
de cent vingt ans, je ne pourrai plus
aller ni venir, et l'Eternel m'a dit : Tu
ne passeras point ce Jourdain.
3. *Mais* l'Eternel ton Dieu marchera
devant toi; c'est lui qui exterminera ces
nations-là, de devant toi, et tu posséderas
leur pays. Josué est celui qui doit
passer devant toi, comme l'Eternel *en*
a parlé.
4. Et l'Eternel leur fera comme il a fait
à Sihon et à Hog, rois des Amorrhéens,
et à leur pays, lesquels il a détruits.

5. Et l'Eternel vous les livrera, et vous leur ferez entièrement selon le commandement que je vous ai donné.

6. Fortifiez-vous *donc* et encouragez-vous; ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause d'eux ; car c'est l'Eternel ton Dieu qui marche avec toi; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point.

7. Et Moïse appela Josué et lui dit, devant tout Israël : Fortifie-toi et prends courage; car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Eternel a juré à leurs pères de leur donner, et c'est toi qui les en mettras en possession;

8. Car l'Eternel, *qui est* celui qui marche devant toi, sera lui-même avec toi; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point; ne crains *donc* point, et ne sois point effrayé.

9. Or, Moïse écrivit cette loi, et la donna aux sacrificateurs, descendants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel, et à tous les anciens d'Israël.

10. Et Moïse leur commanda, disant : De sept en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles,

11. Quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, *alors* tu liras cette loi devant tout Israël, et ils l'entendront;

12. Ayant assemblé le peuple, hommes et femmes, et *leurs* petits enfants, et ton étranger qui *sera* dans tes portes, afin qu'ils entendent et qu'ils apprennent à craindre l'Eternel votre Dieu, et qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi,

13. Et que leurs enfants qui n'*en* auront pas eu connaissance, entendent et apprennent à craindre l'Eternel votre Dieu, tous les jours que vous *serez* vivants sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin de la posséder.

14. Alors l'Eternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche; appelle Josué, et présentez-vous au tabernacle d'assignation, afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent, et se présentèrent au tabernacle d'assignation.

15. Et l'Eternel apparut, au tabernacle, dans la colonne de nuée; et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16. Et l'Eternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères, et ce peuple se lèvera, et se prostituera, *en allant* après les dieux des étrangers, *qui sont* parmi eux, au pays où il va, et il m'abandonnera, et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui;

17. Et en ce jour-là, ma colère s'allumera contre lui, et je les abandonnerai, je cacherai ma face d'eux, et il sera *exposé* en proie, et ils souffriront plusieurs maux et *plusieurs* angoisses, et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est plus au milieu de moi, que je souffre ces maux?

18. Mais, en ce jour-là, je cacherai entièrement ma face, à cause de tout le mal qu'il aura fait, parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.

19. Maintenant donc, écrivez ce cantique, et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche, afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël.

20. Car je l'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, au sujet de laquelle j'ai juré à ses pères, et il mangera, et sera rassasié et engraissé; puis il se détournera vers d'autres dieux, et il les servira, il m'irritera par mépris et enfreindra mon alliance.

21. Et il arrivera, quand ils auront souffert plusieurs maux et *plusieurs* angoisses, que ce cantique déposera contre eux comme témoin, parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité; car je connais leurs sentiments, *et* ce qu'ils font, *déjà* aujourd'hui, avant que je les introduise au pays, au sujet duquel j'ai juré.

22. Ainsi Moïse écrivit ce cantique en ce jour-là, et l'enseigna aux enfants d'Israël.

23. Et *l'Eternel* commanda à Josué, fils de Nun, disant : Fortifie-toi et prends courage; car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël au pays au sujet duquel je leur ai juré, et je serai avec toi.

24. Et il arriva, quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien,

25. Qu'il fit *ce* commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel, et *leur* dit :

26. Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Eternel votre Dieu, et il sera là pour témoin contre toi;

27. Car je connais ta rébellion et ton cou roide. Voici, pendant que je suis encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Eternel, combien plus donc *le serez-vous* après ma mort?

28. Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, et je dirai ces paroles, et ils les entendront, et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre;

29. Car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite; et enfin il vous arrivera du mal, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Eternel, en l'irritant par les œuvres de vos mains.

30. Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique, sans qu'il s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant :

CHAPITRE XXXII.

1. Cieux, prêtez l'oreille, et je parle-
rai; et que la terre écoute les paroles
de ma bouche;
2. Ma doctrine distillera comme la
pluie; ma parole dégouttera comme
la rosée, comme la pluie menue sur
l'herbe, et comme la grosse pluie sur
l'herbe avancée;
3. Car j'invoquerai le nom de l'Eternel,
Célébrez la grandeur de notre Dieu.
4. L'œuvre du Rocher *est* parfaite; car
toutes ses voies *sont* la justice *même*.
Le Dieu fort *est* vérité, et sans iniquité,
il *est* juste et droit.
5. Ils se sont corrompus devant lui,
leurs souillures ne *sont* pas de ses en-
fants; *c'est* une race perverse et revêche.
6. Est-ce ainsi que tu récompenses l'E-
ternel, peuple insensé et *qui n'es* pas
sage? N'*est*-il pas ton père *qui* t'a acquis?
Il t'a fait et il t'a formé.
7. Souviens-toi du temps d'autrefois,
considère les années de chaque généra-
tion, interroge ton père, et il te *l'*appren-
dra, *et* tes anciens, et ils te *le* diront.
8. Quand le Souverain partageait les
nations, quand il séparait les enfants
des hommes les uns d'avec les autres,
alors il établit les bornes des peuples,
selon le nombre des enfants d'Israël;
9. Car la portion de l'Eternel, *c'est* son
peuple, *et* Jacob *est* le lot de son héri-
tage.
10. Il l'a trouvé dans un pays désert,
et dans un lieu hideux, *où l'on n'enten-
dait que* hurlement de désolation; il l'a
conduit partout, il l'a instruit, *et* il l'a
gardé comme la prunelle de son œil.
11. Comme l'aigle, *pour* exciter ses pe-
tits *à voler*, étend ses ailes, voltige sur
eux, les reçoit *et* les porte sur ses ailes;
12. L'Eternel seul l'a conduit, et il n'y
a point eu avec lui de Dieu étranger;
13. Il l'a fait passer à cheval par-des-
sus les lieux élevés de la terre, il *lui* a
fait manger les fruits des champs, et
lui a fait sucer le miel de la roche, et
l'huile des plus durs rochers.
14. *Il lui a fait manger* le beurre des
vaches et le lait des brebis, avec la
graisse des agneaux et des moutons nés
à Basçan, et des boucs, avec la fleur du
froment, et tu as bu le vin, *qui était* le
sang de la grappe.
15. Mais Jesçurun *(Israël)* s'est engrais-
sé, et il a regimbé; tu t'es fait gras, gros
et épais; il a abandonné le Dieu qui l'a
fait, et il a méprisé le Rocher de son
salut;
16. Ils ont ému sa jalousie par des *dieux*
étrangers, ils l'ont irrité par des abomi-
nations,
17. Ils ont sacrifié aux idoles, *qui ne
sont* point Dieu, *aux* dieux qu'ils n'a-
vaient point connus, *à des dieux* nou-
veaux *qui* étaient venus depuis peu, *et*
que vos pères n'ont point craints;
18. Tu as oublié le Rocher *qui* t'a en-
gendré, et tu as mis en oubli le Dieu
fort qui t'a formé.
19. L'Eternel *l'*a vu, et il *en* a été irri-
té, *et a rejeté*, dans *son* indignation, ses
fils et ses filles,
20. Et il a dit: Je cacherai ma face
d'eux, je verrai quelle *sera* leur fin; car
ils *sont* une race perverse, des enfants
en qui l'on ne peut se fier;
21. Ils ont excité ma jalousie par *ce qui
n'est* point le Dieu fort, *et* ils ont irrité
ma colère par leurs vanités; et moi,
j'exciterai *aussi* leur jalousie par *un peu-
ple qui n'est* point peuple, *et* je les irri-
terai par une nation destituée d'intelli-
gence;
22. Car le feu s'est embrasé dans ma
colère, il a brûlé jusqu'au fond des plus
bas lieux, il a dévoré la terre et son
fruit, et il a embrasé les fondements des
montagnes.
23. J'enverrai sur eux toutes sortes de
maux, *et* je tirerai toutes mes flèches
sur eux;
24. La famine les consumera, et *ils se-
ront* dévorés par des charbons ardents
et par une destruction amère; et j'en-
verrai contre eux les dents des bêtes,
avec le venin des *serpents* qui se traî-
nent sur la poussière;
25. L'épée au dehors, et la frayeur *au
dedans*, dans les chambres, désoleront
le pays, le jeune homme et la vierge,
l'enfant qui tette et l'homme qui est
blanc de vieillesse.
26. J'aurais dit: Je les disperserai dans
tous les coins *de la terre*, *et* j'abolirai
leur mémoire d'entre les hommes;
27. Si je ne craignais l'indignation de
l'ennemi, *et* qu'il n'arrivât que peut-être
leurs adversaires se méconnussent, *et*
que peut-être ils ne dissent: Notre main
a été élevée, et l'Eternel n'a point fait
tout ceci.
28. Car *c'est* une nation qui se perd par
ses conseils, et il n'y a en eux aucune
intelligence.
29. Oh! s'ils eussent été sages! s'ils eus-
sent entendu ceci, *et* s'ils eussent consi-
déré ce qui leur arriverait à la fin!
30. Comment un *en* poursuivrait-il mil-
le, et deux *en* mettraient-ils en fuite dix
mille, si ce n'était que leur rocher les a
vendus, et que l'Eternel les a livrés?
31. Car leur rocher n'*est* pas comme
notre Rocher, et nos ennemis *en seront*
les juges.
32. Car leur vigne *est* du plant de So-
dome et du terroir de Gomorrhe, leurs
grappes *sont* des grappes de fiel, ils ont
des raisins amers;
33. Leur vin *est* un venin de dragon, et
un poison mortel d'aspic.
34. Cela n'est-il pas serré chez moi *et*
scellé dans mes trésors?
35. La vengeance m'*appartient*, et la
rétribution, *et je la ferai*, au temps que
leur pied glissera; car le jour de leur

calamité *est* près, et les choses qui leur doivent arriver se hâtent;

36. Car l'Eternel fera justice à son peuple, et il se repentira de *ce qu'il a fait à* ses serviteurs, quand il verra que *leur* force s'en sera allée, et *qu*'il n'y aura rien de reste, ni serré, ni abandonné.

37. Et il dira: Où *sont* leurs dieux, *où est* le rocher vers lequel ils se retiraient,

38. Lorsqu'ils mangeaient la graisse de leurs sacrifices, *et* qu'ils buvaient le vin de leurs aspersions? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident, *et* qu'ils vous servent de retraite.

39. Regardez maintenant que *c'est* moi, *que* c'est moi-même, *qu*'il n'y a point d'*autre* Dieu que moi; je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris, et il n'y a personne qui puisse *se* délivrer de ma main;

40. Car je lève ma main vers les cieux, et je dis: Je *suis* vivant éternellement:

41. Si j'aiguise la lame de mon épée, et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires, et je le rendrai à ceux qui me haïssent;

42. J'enivrerai mes flèches de sang, et mon épée dévorera la chair; *j'enivrerai mes flèches* du sang de ceux qui seront tués et des captifs, en commençant *ma* vengeance sur l'ennemi.

43. Réjouissez-vous, nations, son peuple; car il vengera le sang de ses serviteurs, il fera tourner la vengeance sur ses ennemis, et il fera l'expiation de sa terre *et* de son peuple.

44. Moïse vint donc et prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui et Josué, fils de Nun.

45. Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël,

46. Il leur dit: Appliquez votre cœur à toutes ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi;

47. Car ce n'est pas une parole qui vous soit *proposée* en vain, mais *c'est* votre vie, et ce sera par cette parole que vous prolongerez *vos* jours sur la terre pour laquelle vous allez passer le Jourdain, afin de la posséder.

48. En ce même jour-là, l'Eternel parla à Moïse, disant:

49. Monte sur cette montagne de Habarim, *sur* la montagne de Nébo, qui *est* au pays de Moab, vis-à-vis de Jérico; puis regarde le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël pour *le* posséder;

50. Et tu mourras sur la montagne sur laquelle tu montes, et tu seras recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor, et a été recueilli vers ses peuples;

51. Parce que vous avez péché contre moi, au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin, parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël.

52. C'est pourquoi tu verras, vis-à-vis *de toi*, le pays, mais tu n'y entreras point, *savoir*, au pays que je donne aux enfants d'Israël.

CHAPITRE XXXIII.

1. Or, c'*est* ici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort.

2. Il dit donc: L'Eternel est venu de Sinaï, et s'est levé sur eux de Séhir; il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, *ayant* à sa droite le feu de *sa* loi pour eux.

3. Il aime les peuples, tous ses saints *sont* en ta main, et ils se sont tenus à tes pieds *pour* recevoir tes paroles.

4. Moïse nous a donné la loi, *qui est* l'héritage de l'assemblée de Jacob,

5. Et il a été roi entre les hommes droits, quand les chefs du peuple se sont assemblés avec les tribus d'Israël.

6. Que Ruben vive et qu'il ne meure point, et que ses hommes soient nombreux.

7. Et pour Juda, voici ce que *Moïse* dit: O Eternel, écoute la voix de Juda; et le ramène vers son peuple; *que* ses mains *soient* puissantes, et que tu *lui* sois en aide contre ses ennemis.

8. Il dit aussi, touchant Lévi: Tes Tummims et tes Urims *sont* à l'homme que tu t'es consacré, que tu éprouvas à Massa, *et* que tu fis contester aux eaux de Mériba.

9. *C'est lui* qui dit de son père et de sa mère: Je ne l'ai point vu, et qui n'a point reconnu ses frères, *ni même* connu ses enfants, car ils ont gardé tes paroles, et ils garderont ton alliance.

10. Ils enseigneront tes ordonnances à Jacob, et ta loi à Israël; ils mettront le parfum, *qu'ils feront fumer*, à tes narines, et *tout* sacrifice qui se consume entièrement par le feu, sur ton autel.

11. O Eternel, bénis son armée, et que l'œuvre de ses mains te soit agréable, transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui, et de ceux qui le haïssent, aussitôt qu'ils s'élèveront.

12. Il dit, touchant Benjamin: Celui que l'Eternel aime habitera sûrement avec lui, il le couvrira tout le jour, et il se tiendra entre ses bras.

13. Et il dit, touchant Joseph: Son pays *est* béni par l'Eternel, de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée, et de l'abîme qui est en bas,

14. Et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit, et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit,

15. Et *des fruits qui croissent* sur le haut des montagnes anciennes, et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels,

16. Et de ce qu'il y de plus exquis sur la terre, et de son abondance. Et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph et sur le sommet de la tête de celui qui a été Nazarien entre ses frères.

17. Sa beauté *est comme celle d'*un premier-né de ses taureaux, et ses cornes *comme* les cornes d'un chevreuil; il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays; ce *sont* les dix milliers d'Ephraïm, et ce *sont* les milliers de Manassé.

18. Il dit aussi, touchant Zabulon : Réjouis-toi, Zabulon, dans ta sortie; et toi, Issacar, dans tes tentes.

19. Ils appelleront les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice; car ils suceront l'abondance de la mer, et les choses cachées dans le sable.

20. Il dit aussi, touchant Gad : Béni *soit* celui qui fait élargir Gad ; il habite comme un vieux lion, et il déchire bras et tête ;

21. Il a regardé le commencement *du pays* pour lui, parce que c'était là qu'*était* réservée la portion du législateur : et il est venu *avec* les principaux du peuple, *et* il a fait la justice de l'Eternel, et *a exécuté* ses jugements avec Israël.

22. Et il dit, touchant Dan : Dan *est comme* un jeune lion, il sautera de Basçan.

23. Il dit aussi, touchant Nephthali : Nephthali *est* rassasié de la bienveillance *de Dieu*, et rempli de la bénédiction de l'Eternel; possède l'Occident et le Midi.

24. Il dit aussi, touchant Ascer : Ascer *sera* béni en enfants, il sera agréable à ses frères, et *même* il lavera ses pieds dans l'huile.

25. Ta chaussure *sera* de fer et d'airain, et ta force *durera* autant que tes jours.

26. O Jesçurun (*Israël*) ! Il n'y en a point qui soit semblable au Dieu fort, *qui vient* à ton aide, porté sur les cieux et sur les nues, dans sa majesté.

27. *C'est* une retraite que le Dieu *qui est* de tout temps, et *que d'être* sous les bras éternels; car il a chassé de devant toi *tes* ennemis, et il a dit : Extermine.

28. Israël donc habitera seul, sûrement; l'œil de Jacob *sera tourné* vers un pays de froment et de vin; ses cieux mêmes distilleront la rosée.

29. Oh que tu es heureux, Israël ! Qui *est* le peuple semblable à toi, *qui ait été* gardé par l'Eternel, le bouclier de ton secours et l'épée par laquelle tu as été exalté? Tes ennemis seront domptés, et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux.

CHAPITRE XXXIV.

1. Alors Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nebo, au sommet de la colline qui *est* vis-à-vis de Jérico; et l'Eternel lui fit voir tout le pays, depuis Galaad jusqu'à Dan,

2. Avec tout *le pays de* Nephthali, et le pays d'Ephraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer occidentale,

3. Et le Midi, et la campagne de la plaine de Jérico, la ville des palmes, jusqu'à Tsohar.

4. Et l'Eternel lui dit : C'*est* ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je le donnerai à ta postérité; je te *l'*ai fait voir de tes yeux : mais tu n'y entreras point.

5. Ainsi Moïse, serviteur de l'Eternel, mourut là, au pays de Moab, selon ce que l'Eternel avait dit.

6. Et *l'Eternel* l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab, vis-à-vis de Beth-péhor; et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.

7. Or, Moïse *était* âgé de cent vingt ans quand il mourut; sa vue n'était point diminuée, et sa vigueur n'était point passée.

8. Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab, et *ainsi* les jours des pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.

9. Et Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse; car Moïse lui avait imposé les mains; et les enfants d'Israël lui obéirent, et ils firent ce que l'Eternel avait commandé à Moïse.

10. Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Eternel face à face,

11. Dans tous les signes et *dans tous* les miracles que l'Eternel l'envoya faire au pays d'Egypte devant Pharaon, et tous ses serviteurs, et tout son pays,

12. Et dans tout *ce qu'il fit avec une* main forte, et dans toutes ces œuvres grandes et terribles que Moïse fit, à la vue de tout Israël.

LE LIVRE DE JOSUÉ.

CHAPITRE I.

1. Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, l'Eternel parla à Josué, fils de Nun, qui avait servi Moïse, et *lui* dit :

2. Moïse mon serviteur *est* mort : maintenant donc, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple pour entrer au